enjeux
Retraités : l'âge d'or ▶ P.7

en débat
La fibre optique arrive à Chevilly-Larue ▶ P. 20

près de chez vous
La nouvelle cuisine de l'école Allende ▶ P. 16

découvertes
Invitation au théâtre-ados ▶ P. 28

Chevilly-Larue le journal

mensuel d'informations municipales
n° 152 - mars 2014

Ludothèque
Venez en famille !

page 14

Collège Jean Moulin : Rendez-vous sur la toile !

Ça y est, depuis novembre 2013, le collège Jean Moulin est passé à l'ère du 2.0 ! Il est désormais équipé d'un site internet dédié aussi bien à la communauté éducative qu'aux élèves et à leurs parents. Conçu par les professeurs et crée par Mme Routaboul, coordinatrice TICE (Technologies de l'information et de la communication) de l'établissement, *« le site du collège permet avant tout de faciliter la communication avec les familles puisqu'il leur permet de suivre à distance la vie scolaire de leurs enfants »* explique Jean-Roch Cognet, principal du collège Jean Moulin. Les bulletins de notes ou le suivi des absences et retards des élèves sont désormais à portée de clic des parents qui, munis de leur identifiant et de leur code secret personnel, peuvent consulter toutes ces informations de chez eux, directement sur la toile. Une petite révolution qui ne saurait faire oublier les bons vieux bulletins de notes trimestriels en papier (évidemment toujours distribués !) et qui permet également aux élèves de rédiger des articles sur l'actualité de leur établissement. Un exercice auquel ils se prêtent bien volontiers, sous l'impulsion de leurs professeurs, comme en témoignent les nombreuses actualités mises en ligne depuis le lancement du site. Autre nouveauté : le cartable en ligne auquel les élèves peuvent accéder à distance afin de consulter les dossiers en réseau de l'établissement. De quoi réussir sa scolarité ! ●

Le Journal de Chevilly-Larue
Magazine mensuel d'informations municipales
N°152
Directeur de la publication : Christian Hervy.
Directrice de la communication : Patricia Durand.
Rédactrice en chef : Géraldine Kornblum.
Photographe : Jenny Romeiro Dias
Ont participé à ce numéro : Michel Aumercier, Claude Bardavid Florence Bédouet, Marc Ellenberger, Antoine Ginekis, Léa Goutmann-Becker, Mira, Michaël Narradon, Philippe Stisi.
Secrétariat : Coline Petit
Conception : Anatome.
Mise en page : Spirale's
Photogravure et impression : imprimerie Grenier.
Direction de la Communication de la ville de Chevilly-Larue, 100, avenue du Général de Gaulle, 94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
E-mail : communication@ville-chevilly-larue.fr
Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

Sommaire

4-5 Ça s'est passé … ça va se passer
- Le mois en images

7-12 Enjeux
- La retraite : du temps pour soi, du temps pour les autre

14-15 Vœux
- La ludothèque Pauline Kergomard : entrez, c'est ouvert !

16-17 Près de chez vous
- La nouvelle cuisine de l'école Salvador Allende inaugurée
- La partie sud de la rue Élisée Reclus passe au vert !
- Inscriptions pour la rentrée scolaire 2014-2015 : quelle est la règle ?
- Réseau d'échanges réciproques de savoir
- Rénovation de la salle de restauration de l'école élémentaire Pierre et Marie Curie

18-19 Acteur
- Françoise Le Goïc : quarante-six ans de lutte

20-21 En débat
- L'Internet très haut débit, c'est parti !

22-25 En actions
- Actualité du Conseil général : création d'une mission d'évaluation sur la suppression des départements
- Les futurs travaux de rénovation de la piscine à la loupe
- La réalisation du prolongement de la ligne 14 avancée
- Une aide à l'isolation des foyers chevillais

26-27 Tribunes
- Expression des élu(e)s

28-31 Découvertes
Culture
- Théâtre-ados : Pâques au théâtre, avril au spectacle
- À chacun son voyage dans les *Transports mythologiques*
- Danse hip hop : première victoire des OJ !
Livres et vous
- Valentine Goby invite Hugo Boris
Mémoire
- Le prince Honoré III de Monaco à Chevilly de 1762 à 1767

32-33 Sports
- Cyclotourisme : à deux-roues et à plusieurs
- Tir à l'arc handisport : six qualifiés pour les championnats de France
- Compétition régionale de GR : une première à Chevilly-Larue !

34-35 Vie pratique

Ville de Chevilly-Larue Val-de-Marne
www.ville-chevilly-larue.fr

imprimé sur papier recyclé

Le point de vue du maire

Ligne 14 : une première victoire !

Au terme de plusieurs mois de concertation publique dans tout le département, la commission du débat public sur la ligne 15 du métro Grand Paris (métro en rocade Orbival) vient de rendre ses conclusions : le projet a été validé à l'unanimité. C'est bien sûr une belle victoire pour les Val-de-Marnais et pour tous ceux qui se sont mobilisés au sein de l'association Orbival, présidée par Christian Favier.

Mais, pour la commission, le réseau de métro Grand Paris ne pourra fonctionner que si la réalisation de la ligne 15 s'accompagne rapidement d'une interconnexion avec la ligne 14, prolongée non seulement jusqu'à l'Institut Gustave Roussy de Villejuif, mais aussi jusqu'à l'aéroport d'Orly.

Ainsi, la commission préconise la réalisation du prolongement de la ligne 14 dans un calendrier accéléré et en une seule fois, pour une mise en service totale de la ligne en 2023, soit 4 ans plus tôt que le calendrier annoncé par le Premier ministre en février de l'année dernière.

C'est une belle reconnaissance pour les élus et les acteurs économiques de notre territoire, qui avaient exprimé ensemble au moment des annonces gouvernementales en 2013 l'impérieuse nécessité de connecter au plus vite le 2e aéroport français et les 170 000 emplois du Grand Orly au réseau métropolitain de la région capitale.

L'avis de cette commission d'enquête et les réponses apportées par le maître d'ouvrage vont être joints au dossier d'enquête que le préfet de la Région Île-de-France transmettra au Premier ministre, afin que celui-ci statue sur l'utilité publique du projet.

Alors que nous arrivons au terme de notre mandat municipal, je suis particulièrement fier et heureux de vous annoncer cette nouvelle, qui est aussi le fruit de la mobilisation de 1500 Chevillais, signataires d'une pétition qu'il a donc fallu entendre. Je ne peux m'empêcher de penser que d'autres, se prétendant de gauche, se félicitaient d'une réalisation annoncée pour 2027 à 2030 !

Deux stations de métro verront donc le jour à Chevilly-Larue : l'une à Lallier/Paul Hochart et l'autre en correspondance avec le tramway et le TVM près de la caserne des pompiers. Avec cette liaison, la desserte de notre commune en transports en commun sera exceptionnelle, facilitant les déplacements de tous et valorisant notre cadre de vie. Nous continuerons donc d'affirmer ensemble que les moyens techniques et financiers existent au sein de la Société du Grand Paris pour avancer le planning et inaugurer notre métro – au plus tard – en 2023.

Restons donc exigeants et vigilants ensemble pour obtenir une décision définitive. J'en serai, avec vous, jusqu'au succès final ! ●

Avec mon sincère dévouement,

Christian Hervy,
Maire et Conseiller général délégué

La bourse aux cartes postales fait carton plein

Pièces de monnaie, timbres et cartes postales ont envahi le gymnase Dericbourg le 2 février dernier, à l'occasion de la bourse aux timbres et cartes postales organisée par le Club Marc Hartz. Durant toute la journée, numismates, cartophiles, philatélistes et autres amateurs du genre étaient venus nombreux sillonner les allées à la recherche de la perle rare … À n'en pas douter, cet évènement aura, cette année encore, fait des heureux !

Cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française

Dix Chevillais viennent d'acquérir la nationalité française. Rejeb Lahrach, Boulbaba Louhichi, Thileli Maloum, Sala Sylla, Touria Zerrou, Emery Fokwoua Nguetchueng, Pascal Kusikumala Kukwikila, Youghourta Messai, Françoise Pierre et El Miloud Zelloufi ont reçu leurs décrets des mains d'Ivan Bouchier, sous-préfet, et de Didier Dubarle, 1er maire-adjoint, lors de plusieurs cérémonies d'accueil dans la citoyenneté française à la sous-préfecture de L'Haÿ-les-Roses.

Élisabeth Perrin a eu 100 ans !

Le 12 février a eu lieu l'anniversaire de la Sœur Élisabeth Perrin à la résidence pour personnes âgées Saint Jean-Eudes. C'est une centenaire rayonnante qui a découvert son magnifique gâteau et ses chocolats offerts par la commune. Les autres pensionnaires, amies d'Élisabeth, étaient évidemment au rendez-vous. Elles se sont toutes préparées pour la circonstance ! Joyeux anniversaire !

La Maire-enfant présente ses vœux au CME

Le 3 février dernier, Linda Rodrigues, la nouvelle maire-enfant, secondée par ses adjoints Maxime Prevost et Ikrame Ghodbane, a présenté ses vœux aux membres du Conseil municipal d'enfants (CME) en présence de Nora Boudon et André Deluchat, maires adjoints.

La peinture s'expose dans le quartier Larue

Le comité de quartier Larue a fait la part belle à l'art sous toutes ses formes, les 1er et 2 février à la salle Jacqueline Auriol. Les Chevillais ont eu en effet le plaisir de découvrir les œuvres de douze photographes et peintres amateurs du quartier. Et ils n'ont pas manqué de s'émerveiller …

Les jeunes Chevillais en visite au relais-énergie

Il n'est jamais trop tôt pour apprendre les bons gestes en matière de tri des déchets. C'est pourquoi courant février une soixantaine d'élèves de CM1 et CM2 des écoles élémentaires Paul Bert A et Pierre et Marie Curie et une vingtaine d'enfants du CE2 au CM2 des centres de loisirs ont visité, avec leurs instituteurs et animateurs, le relais-énergie situé au relais-mairie Centre. Au programme : découverte de la borne éco-gestes, quizz, jeu animé autour des économies d'énergies. Tri des déchets, recyclage, développement durable, … tous ces sujets n'ont désormais plus aucun secret pour eux !

Crêpes et jeux de société dans le quartier Bretagne

Il n'y a pas d'âge pour s'amuser ! Que ce soit autour d'un jeu de cartes, d'un scrabble ou d'autres jeux de société, le 15 février dernier les Chevillais qui ont participé à l'après-midi convivial organisé par le comité de quartier Bretagne à la maison de quartier n'ont pas été mauvais joueurs. C'est dans une ambiance conviviale et autour de réconfortantes crêpes qu'ils se sont affrontés, sans jamais oublier de plaisanter …

Chevilly-Larue a fêté le Têt

Nems, riz cantonnais, porc au caramel, nouilles sautées, … les papilles des Chevillais étaient à la fête le 9 février dernier à l'occasion du nouvel an vietnamien organisé par l'association Amitiés Chevilly-Larue Yén Bái. Convivialité et animations culturelles étaient de mise pour fêter l'année du cheval de bois !

Samedi 8 mars à 18h
Journée internationale des femmes

Le 8 mars prochain aura lieu la journée internationale des droits des femmes. À Chevilly-Larue, les célébrations autour de cet évènement seront axées autour de la lutte contre les stéréotypes, qui se forment dès le plus jeune âge et sont un enjeu de l'égalité femme-homme dans la société. Les Chevillais sont ainsi conviés à une soirée festive à partir de 18h à la médiathèque Boris Vian. À cette occasion seront présentées les initiatives engagées par la commune en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. Annonce sera également faite de la volonté de la commune d'adhérer au centre Hubertine Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes. Une présentation du projet « Égalité homme-femme et orientation » du lycée Pauline Roland, mené par M. Buchs, professeur, avec des élèves de 1ère et terminale ES, sera faite (avec projection d'une vidéo réalisée par les élèves). La soirée se poursuivra avec le spectacle *My peñita negra,* de la compagnie IMA ; avec la danseuse et chorégraphe Asha Thomas, le flamenco rencontrera la culture afro-américaine. Les festivités s'achèveront par un buffet partagé, préparé en collaboration par l'Association des Comoriens de Chevilly-Larue, Main dans la Main, Femmes d'Afrique de l'ouest, Stop à la mucoviscidose, l'épicerie solidaire Sol'Épi et le Pôle d'économie solidaire. En parallèle de cette soirée, d'autres événements sont attendus à travers la ville. Le vendredi 7 mars à 20h30, le théâtre André Malraux proposera le spectacle *Les mains de Camille,* qui retrace la vie de la sculptrice française Camille Claudel, et la Maison pour tous organisera le samedi 8 mars à partir de 14h30, une après-midi bien-être (avec garde d'enfants). Enfin, une exposition de photos contre les stéréotypes sera installée devant la médiathèque et le lycée Pauline Roland.

- **Médiathèque Boris Vian**
25, avenue Franklin Roosevelt
- **Théâtre André Malraux**
102, avenue du Général de Gaulle
- **Maison pour tous – 23, rue du Béarn**

Jeudi 6 mars à 18h30
Cérémonie de la citoyenneté

Le 6 mars, les jeunes majeurs Chevillais qui se sont inscrits sur les listes électorales sont invités à recevoir leur carte électorale à l'occasion de la cérémonie de la citoyenneté organisée en leur honneur.

- **Service municipal de la Jeunesse**
15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65)

Mercredi 19 mars à 18h30
52e anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie

La journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu à l'appel du Conseil municipal et du Comité d'entente des anciens combattants (CEAC). Le rassemblement débutera à 18h30 par un dépôt de gerbes au rond-point du 19 mars 1962 (à l'intersection de l'avenue du 8 mai 1945 et de l'avenue du 11 novembre 1918). La commémoration se poursuivra à 18h45 au monument aux morts avec la participation de l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue. Un car sera mis à disposition à 18h15 devant la Maison du combattant (25, rue de l'Adjudant-Chef Dericbourg) pour se rendre à cette cérémonie.

La retraite : du temps pour soi, du temps pour les autres

en résumé

Être retraité ne veut pas dire être inactif ; à Chevilly-Larue, les plus de 60 ans peuvent profiter des activités proposées par le foyer Gabriel Chauvet, des sorties de la Retraite active, des associations, etc. Avec le service de transport à la demande, d'aides à domicile, de téléassistance ou encore de portage des repas, les actions du service Retraités-Santé-Handicap favorisent le maintien à domicile.

Retraite

Le temps de vivre

La retraite est un moment merveilleux . . . à condition d'avoir une vie sociale riche, de vivre dans un environnement adapté, de bénéficier de services de proximité, d'être entouré.

Qu'il est plaisant le moment de la retraite ! Enfin on peut prendre le temps de vivre, pour soi, pour les autres, de se lancer dans tout ce qu'on n'avait pas eu le temps de faire avant ; des sorties culturelles, des balades entre amis, des après-midi avec les petits-enfants, du sport, ... Avec la retraite, c'est tout le champ des possibles qui s'ouvre ... en théorie ! En pratique, les retraités doivent faire face à une réalité économique contraignante. Non ils ne sont pas des privilégiés : si le montant moyen des pensions de retraite, calculé par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des Affaires sociales, est de 1256€, 10% des retraités les plus défavorisés ont un niveau de vie inférieur à 960€ par mois (10,2% des retraités vivent en dessous du seuil de pauvreté). Pas facile de faire simplement face aux dépenses du quotidien (loyer, alimentation, etc). Yvette, une jeune retraitée, a repris le chemin du travail, quelques heures par semaine. *« Avec ma retraite, je ne touche que 70 % de mon salaire. Avec ma retraite complémentaire et ma pension de réversion, j'arrive tout juste à ce que je gagnais avant. Alors il m'arrive de faire des petits boulots, ça paie le Noël de mes petits-enfants et les extras ».* Mais Yvette ne se plaint pas ; elle est en bonne santé et c'est ce qui compte. À l'heure où la durée de cotisation est allongée et l'âge de la retraite repoussé, à l'heure où les Conseils généraux, pour qui les dépenses sociales représentent le poste budgétaire le plus important, voient leurs ressources baisser, les conditions de vieillissement sont de plus en plus à deux vitesses ; difficile pour nombre de personnes âgées de bénéficier d'une prise en charge adaptée. *« Les personnes âgées ont de plus en plus de difficultés financières »,* témoigne Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale. *« Pour quelqu'un qui ne touche que 1000€ de retraite, un loyer de 500€ c'est un problème ; le reste à vivre est parfois très maigre ».* Parce que la situation des retraités continue de se dégrader, *« la commune n'a de cesse de réfléchir à la façon dont elle peut élargir sa gamme d'activités et de services en direction des retraités. Avoir une vie sociale, vivre dans un environnement adapté, cela aide à bien vieillir dans de bonnes conditions ».* Les actions mises en œuvre par le service Retraités-Santé-Handicap, en adéquation avec les autres services municipaux et les partenaires institutionnels (Espace commun des solidarités, Clic 6, etc) œuvrent en ce sens. Ainsi, du très attendu banquet des aînés aux traditionnelles distributions de colis de Noël et cadeaux de printemps, en passant par les après-midi festives au foyer des anciens Gabriel Chauvet, les sorties de la Retraite active et les activités des associations de retraités, les aînés ne manquent pas de rendez-vous conviviaux. Ils bénéficient également de nombreux services de proximité, tels que le portage des repas, les aides à domicile, le transport à la demande, le service de téléassistance, les ateliers équilibre-prévention des chutes et les ateliers bien vivre chez soi, etc. L'objectif étant de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions de confort et de santé possible. C'est dans cet esprit qu'ont été construits dix-sept logements adaptés au Clos Saint-Michel. Et parce que le déménagement doit parfois être envisagé, la commune compte également sur son territoire une maison de retraite Saint Jean-Eudes et une résidence pour personnes âgées (Arepa-Le chêne rouge) et envisage d'en construire une nouvelle au cœur du quartier Anatole France. ●

Géraldine Kornblum

Avoir une vie sociale et vivre dans un environnement adapté aident à bien vieillir

Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale

L'atelier informatique, nouvellement lancé par la Retraite active du service Retraités-Santé-Handicap, a rencontré un vif succès dès les premières séances.

Les sorties proposées aux retraités, comme ici la visite d'une usine de papier peint, sont très prisées ; elles dégourdissent les jambes autant qu'elles ouvrent l'esprit.

Au foyer des anciens Gabriel Chauvet, des activités intergénérationnelles sont régulièrement organisées, notamment avec les enfants du centre de loisirs, comme ici lors d'une après-midi crêpes.

Chiffres clés

3373

Le nombre de personnes de 60 ans et plus vivant à Chevilly-Larue, ce qui représente 18,23% de la population de la ville.

92

Le nombre de Chevillais retraités ayant bénéficié d'une aide à domicile du service Retraités-Santé-Handicap en 2013. Ces aides à domicile sont au nombre de 8.

110

Le nombre actuel de bénéficiaires de la téléassistance. Dans le cadre d'une convention entre la commune, le Conseil général du Val-de-Marne et Mondial assistance, l'abonnement à ce service coûte environ 10€ par mois, une partie pouvant être prise en charge par l'Apa ou par la commune.

72

Le nombre de Chevillais ayant déjà fait appel au service de transport à la demande, mis en service en septembre dernier.

Parole d'élue

« Il faut favoriser le maintien à domicile »

Hermine Rigaud, maire-adjointe déléguée aux Solidarités et à l'Action sociale

Ces dernières années les activités du service Retraités-Santé-Handicap ont évolué en se tournant davantage vers le maintien à domicile des personnes âgées, ce afin de mieux répondre aux besoins des personnes de rester dans leur environnement, c'est-à-dire chez elles, paisiblement. Cela leur permet de rester en contact avec leur vie sociale. Parce qu'elles connaissent leurs voisins, leurs commerces de proximité, elles ne sont pas isolées. Ainsi, via les services municipaux, elles peuvent bénéficier du portage des repas, des aides à domicile –sans oublier le portage de livres par la médiathèque– et, depuis plus récemment, du service de transport à la demande et de la mise en place d'une téléassistance. Pour que le maintien à domicile soit possible, il est nécessaire que le logement s'y prête. Le confort et le bien-être des personnes âgées passent donc aussi par une offre diversifiée en matière de parcours résidentiel allant du logement adapté – à l'image des dix-sept logements de ce type au Clos Saint-Michel– à l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). On peut toutefois s'inquiéter de l'avenir des conditions de vie des retraités compte tenu de l'allongement de l'âge de la retraite, de la baisse des ressources dont ceux-ci vont disposer et de la diminution des moyens financiers des collectivités.

Loisirs et bénévolat

Des retraités hyperactifs

Qui a dit que les retraités étaient des inactifs ? Être à la retraite, ça ne veut pas dire ne rien faire, bien au contraire !

Avoir une vie sociale dynamique, des projets plein la tête et des envies à foison, voilà l'un des secrets d'une retraite réussie. Flirter avec la soixantaine est souvent aujourd'hui synonyme de vitalité. Il y a ceux qui ne manqueraient pour rien au monde une activité du programme Retraite active du service Retraités-Santé-Handicap. Il y a ceux qui aiment à fréquenter le calme de la médiathèque ou le charme de la Maison du Conte. Certains ont fait du théâtre leur seconde maison. Les séances ciné-séniors y attirent d'ailleurs de plus en plus de monde. Beaucoup se saisissent de l'occasion pour s'inscrire dans une activité régulière sportive ou de loisirs auprès d'une association ou à la Maison pour tous. À la retraite, on profite ! On se rapproche aussi des autres ; on a du temps, alors on l'offre à ses proches. Par goût de transmettre ? *« Ma priorité, c'est mes petits-enfants »,* explique Yvette. *« J'ai pris conscience que je dois parler avec eux, répondre à leurs questions existentielles. Cela crée une complicité aussi, on a nos petits secrets ».* Par envie de se rendre utile aussi ; nombreux sont les retraités à s'impliquer bénévolement dans les associations. Tel est le cas de M^me^ Minacori, 69 ans, trésorière de l'ARCL, une des associations de retraités de la ville. *« Quand j'ai pris ma retraite, j'ai pensé que le contact avec les gens allait me manquer. Alors je me suis impliquée dans la vie associative ».* Et maintenant son emploi du temps est surchargé ! *« Je fais la comptabilité, je gère l'encaissement des chèques, je présente le bilan. Et puis il faut courir les salons pour chercher des idées de sorties à organiser, faire les courses pour les après-midi festives, organiser des itinéraires de voyages, … Ma famille me dit que quand je travaillais j'étais plus disponible pour eux ! »* M^me^ Minacori adore ça ! *« Ça aide les gens ! »* Mais plus que se sentir utile, elle y voit un autre avantage, plus personnel : *« ça maintient la mémoire ».* Elle n'a qu'un seul souhait : que les plus jeunes prennent un peu la relève ! ●

G.K

Retraite active

Tout un programme !

Le service Retraités-Santé-Handicap propose aux aînés un florilège d'activités tout au long de l'année via son programme Retraite active. De nombreux ateliers y sont proposés. Certains sont réguliers, comme l'atelier chansons (gratuit), animé tous les quinze jours par une bénévole. Celui-ci avait donné lieu l'année dernière à une rencontre avec la chorale de la résidence pour personnes âgées Arepa-Le chêne rouge. Une expérience qui devrait être réitérée cette année, à la demande générale. Très demandé, l'atelier équilibre-prévention des chutes, qui se tient toutes les semaines au gymnase Marcel Paul, aide à travailler tout autant l'équilibre physique que psychique (des places sont encore disponibles). On ne saurait oublier le tout nouveau atelier informatique, qui remporte un vif succès, tout comme l'atelier bien vivre chez soi. La Retraite active, c'est aussi des sorties bien-être ou culturelles organisées régulièrement ainsi que deux voyages. Il n'y a qu'à faire son choix ! ●

Pour tous renseignements concernant la Retraite active, contacter le service Retraité-Santé-Handicap, ancienne mairie (88, avenue du Général de Gaulle). Tél. : 01 45 60 18 93.

Parole de citoyenne

« Tant que je peux marcher, je continue ! »

Daria, Chevillaise, 92 ans, retraitée très active

Depuis que je suis à la retraite, je suis débordée ! Tous les matins à 10h je vais à la Roseraie. Tous les jours, je marche une heure, quatre kilomètres. À la Roseraie, il y a plein de personnes âgées, alors on se rencontre, on bavarde. Après, j'utilise le service municipal de transport à la demande et je vais au foyer des anciens. Cela fait vingt-sept ans que je déjeune là tous les jours ! Je n'aime pas être toute seule. Quand j'ai perdu mon mari, je venais de prendre ma retraite, et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à venir au foyer. Les après-midi, je participe à toutes les sorties organisées par le service Retraités ou par les associations de retraités. Tant que je peux marcher, je continue ! Je ne me vois pas rester dans un fauteuil. Jusqu'à présent, je faisais beaucoup de voyages, trois par an, en Indonésie, en Chine, en Irlande, au Portugal, en Russie, … Mais maintenant j'ai décidé d'arrêter, même si je pourrais le faire encore. Et je ne regrette pas ma décision, parce que depuis que je suis à la retraite je fais ce que je veux, mais je n'ai plus le temps de rien faire !

Foyer des anciens

Un carrefour de rencontres

Pas de place pour la morosité au foyer des anciens Gabriel Chauvet ! Que ce soit à l'heure du repas ou des activités, l'ambiance y est toujours conviviale.

Le foyer des anciens, c'est un lieu de vie extraordinaire, à la charnière de toutes les activités et de toutes les missions du service Retraités-Santé-Handicap (auquel il appartient). Tout commence à l'heure du déjeuner ; les repas, préparés par le service municipal de la Restauration, sont servis avec le sourire et les convives, une trentaine chaque jour du lundi au vendredi, discutent joyeusement d'une tablée à l'autre, de l'entrée au dessert. L'endroit compte ses habitués. Un groupe d'amies se retrouve même là depuis dix ans ! Le matin et l'après-midi, place aux activités. Le lundi et le vendredi, c'est atelier d'arts plastiques. Le foyer compte une vingtaine d'artistes. Le mardi, jeudi et vendredi, c'est après-midi jeux de société, scrabble et cartes. Une fois par mois, on fête les anniversaires, avec en préalable un atelier pliage de serviettes et décoration de table. Régulièrement, des activités intergénérationnelles sont organisées, notamment avec les enfants du centre de loisirs situé juste en face. Le foyer des anciens, c'est surtout des histoires de rencontres. Paul, 78 ans, un habitué du lieu depuis quatre ans, peut en témoigner. *« J'ai commencé à venir manger au foyer quand je me suis retrouvé seul, parce que je ne sais pas cuisiner ».* Pour ses repas du soir, Paul se les fait livrer via le service de portage à domicile du service Retraités. *« Je viens toujours avec une certaine satisfaction. Ici il y a un état d'esprit particulier, une solidarité, une sympathie entre nous, on s'entraide. Cette ambiance me fait du bien ».* Paul insiste sur la gentillesse du personnel. *« Tout le monde a toujours le sourire, il y a une vraie chaleur, cela se ressent sur moi ».* À force de venir quotidiennement, Paul s'est lié d'une profonde amitié avec un autre habitué, un certain Loulou. Ces deux là sont devenus inséparables ; alors tous les dimanches, quand le foyer est fermé, ils vont au restaurant. *« Avoir un ami sur qui compter, c'est formidable ! »* Alors, quand on demande à Paul ce qu'il conseillerait à un jeune retraité, sa réponse est sans équivoque : *« qu'il vienne ici ! ».* ● **G.K**

• Les activités du foyer des anciens sont gratuites (sous réserve d'inscription), les repas sont au quotient familial.

• Les inscriptions aux activités du foyer des anciens se font sur place.

Foyer des anciens – 15, rue Dericbourg.

Parole d'experte

« Le foyer des anciens est un lieu de partage »

Agnès Breuzet, responsable du foyer des anciens Gabriel Chauvet

Quand j'ai pris mes fonctions en juin 2012, l'objectif etait de redynamiser le foyer des anciens en créant du relationnel, en entraînant le public du lieu dans des activités. Les personnes âgées ont besoin de communiquer et d'être écoutées, mais elles sont souvent seules. Ici, elles trouvent des amis avec qui s'amuser, discuter, chanter même. C'est un espace de partage, d'échange. D'ailleurs, nombre d'entre elles n'aiment pas voir arriver le week-end, et elles me le font remarquer ! Ce qui les préoccupe le plus, c'est la maladie. En fait, le foyer des anciens est un vrai soutien psychologique. Nous leur apportons du bonheur, du temps et une aide précieuse, que ce soit en les soutenant moralement à surmonter les difficultés auxquelles ils doivent faire face –la perte de l'être avec qui elles ont partagé leur vie, des difficultés financières, des soucis de santé, etc– ou en les guidant dans leurs démarches administratives. Il y a toujours une oreille attentive pour eux. Alors chacun a le sourire et oublie ses tracas.

Maintien à domicile

Des services à disposition

Nombre d'actions menées par le service Retraités, ainsi que par d'autres services municipaux, contribuent au maintien à domicile des personnes âgées dans de bonnes conditions.

Le débat national sur la dépendance qui avait été mené en 2010 avait mis en lumière l'importance et la diversité des besoins des personnes âgées en matière d'aide. Il avait notamment permis de souligner la nécessité de tenir compte de l'environnement des personnes âgées, celui-ci ayant une incidence importante sur leur autonomie. Selon une enquête du Credoc (de 2011), les retraités ont un attachement très fort à leur logement et, avec l'avancée en âge, y passent de plus en plus de temps alors même que celui-ci se révèle de moins en moins adapté. Un escalier, une baignoire, un placard en hauteur sont autant d'obstacles aux gestes du quotidien qu'ils sont sources d'accidents. Depuis longtemps le service Retraités s'attache à développer les initiatives de nature à améliorer le quotidien des personnes âgées afin de leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur logement. Les personnes en perte d'autonomie et isolées peuvent ainsi bénéficier d'un service de portage de repas, confectionnés par le service de la Restauration municipale. Ce service peut comprendre jusqu'à deux repas par jour du lundi au vendredi et un repas par jour le week-end. Elles peuvent aussi faire une demande d'aide à domicile pour ce qui concerne l'entretien du logement et du linge, l'aide aux courses et aux démarches administratives, etc. Les huit aides à domicile de la commune interviennent chez une centaine de bénéficiaires, du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15, à raison d'une heure et demi par visite. La prise en charge des aides est conditionnée par la constitution d'un dossier de demande auprès des organismes de retraite concernés ou du Conseil général au titre de l'Apa (Allocation personnalisée d'autonomie). Mais le plus simple est de contacter le service Retraités qui aidera chacun dans ses démarches. *« Que ce soit pour une aide à domicile ou le portage de repas, nous faisons toujours une visite à domicile »,* explique Catherine Cuisinier, responsable du service Retraités-Santé-Handicap. *« Ainsi nous pouvons définir au mieux les besoins de la personne et déterminer en conséquence les meilleurs dispositifs à mettre en œuvre ».* ●

• **Pour tous renseignements concernant toutes les aides aux personnes âgées ou en perte d'autonomie, contacter le service Retraités-Santé-Handicap, ancienne mairie (88, avenue du Général de Gaulle). Tél. : 01 45 60 18 95**

D'autres services à domicile

Le service Retraités propose aux personnes qui le souhaitent de se faire installer la téléassistance, c'est-à-dire un système (que la personne peut porter sur elle en médaillon ou en bracelet) relié directement à une centrale d'écoute bien utile en cas de soucis. Grâce à une convention tripartite entre la commune, le Conseil général du Val-de-Marne et Mondial assistance, le coût de l'abonnement n'est que de 10€ par mois et peut même, sous conditions, être pris en partie en charge par l'Apa ou la commune. La médiathèque offre également un service de portage de livres et DVD à domicile. Et on ne saurait oublier le service de transport à la demande, dispositif solidaire d'aide à la mobilité gratuit et ouvert à toute personne âgée, en situation de handicap ou momentanément empêchée de se déplacer : deux véhicules adaptés (avec siège pivotant pour faciliter la montée) d'une capacité de trois à sept places circulent du lundi au vendredi de 9h à 17h dans Chevilly-Larue et les communes limitrophes (sur réservation au 01 45 60 18 96 du lundi au vendredi de 9h à 12h). ●

Gérontologie : des dispositifs de proximité

Différents dispositifs existent pour accompagner les Chevillais d'un certain âge et leurs familles.
Les personnes âgées peuvent faire appel au Service intercommunal de soins infirmiers à domicile (Sisid) dont la ville est membre. Le personnel assure des soins d'hygiène corporelle pris en charge par la Sécurité sociale. Par ailleurs, le Centre local d'information et de coordination gérontologique du secteur 6 du Val-de-Marne (Clic 6) apporte des informations aux personnes âgées de 60 ans et plus et à leur entourage sur toutes les aides existantes –les établissements d'hébergement, les aides financières, la retraite, l'aménagement du logement, les loisirs et vacances, les dispositifs de soutien à l'entourage, les transports spécialisés, les lieux de diagnostic et de soins, les accueils de jour, etc. ●

• **Sisid : 7, square du 19 mars 1962 à Fresnes (01 46 68 01 83) / Clic 6 : 4, place Nelson Mandela (01 48 53 79 09 – contact@clic6.org)**

La ludothèque Pauline Kergomard

Entrez, c'est ou

Rue Outrequin, la ludothèque Pauline Kergomard a été inaugurée samedi 22 février. Cet espace, dédié au jeu, a pour vocation, dans le cadre du Projet éducatif local, de favoriser l'épanouissement des enfants et la relation parent-enfant.

« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie », disait Pauline Kergomard dont le nom a été donné à la toute nouvelle ludothèque de Chevilly-Larue. Espace d'échange, de rencontre et d'apprentissage autour du jeu, la ludothèque place le jeu et le jouet au centre de tout projet et de toute action. Cette structure municipale (elle dépend du service Enseignement-Enfance), dont la création était prévue dans les propositions d'actions inscrites dans le Projet éducatif local, a pour vocation de favoriser l'épanouissement des enfants et de leurs familles. *« C'est un espace d'échange, de rencontres et de communication, un soutien à la fonction parentale »,* a souligné Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et à la Coordination du Projet éducatif local, lors de l'inauguration. C'est aussi une nouvelle étape dans la continuité des actions menées par la commune, Ville Amie des enfants, en faveur de l'éducation et de la réussite des enfants, une étape qui fait suite notamment au Contrat territoire lecture que la commune a signé en 2012 avec la ministre de la Culture Aurélie Filippetti.

Une véritable caverne d'Ali Baba

Jeux de société, de construction, d'imitation, de stratégie, déguisements, poupées, … il y en a à tous les rayonnages, du sol au plafond et jusque dans les moindres recoins ! La ludothèque, propose aux enfants de 3-11 ans de laisser libre cours à leur imagination et à leur créativité le temps d'une partie ou d'un après-midi. En un mot, ils ont carte blanche pour jouer. *« Nous donnons la possibilité à l'enfant de jouer comme il l'entend. Le seul objectif recherché est qu'il puisse s'approprier ce qu'on lui propose et en faire ce qu'il veut »,* explique Valérie Jallier, la responsable de la ludothèque. En dessous de 7 ans, les enfants doivent être accompagnés (par un membre de la famille de plus de 15 ans). Leurs aînés de plus de 7 ans peuvent, eux, se rendre seuls à la ludothèque. Mais bien entendu *« tous les parents sont les bienvenus ! »,* souligne Valérie Jallier, *« car c'est une démarche qui ne peut que renforcer le lien parent-enfant. Ce temps de jeu est un accompagnement à la parentalité, à travers le regard porté par le parent sur son enfant en train de jouer. Et s'ils partagent des moments de jeux en commun, c'est pour eux l'occasion de se découvrir sous un autre jour et de renforcer une relation affective et éducative épanouie ».* En solo, en famille ou entre copains, les ludophiles sont accueillis, conseillés et orientés par les deux ludothécaires qui animent la structure.

L'apprentissage des règles

Jouer est une activité fondamentale dans le processus de développement et d'épanouissement de l'enfant. Tous les psychologues sont d'accord pour affirmer que, associé au plaisir, le jeu se révèle être un moyen d'apprentissage très performant. Ce qui sur le plan scolaire ne peut avoir que des effets positifs sur des élèves en situation

vert !

d'échec. Pour Valérie Jallier, *« en jouant, l'enfant ne recherche que du plaisir. Ce faisant, et sans qu'il s'en rende compte, il est en train d'acquérir de nombreux apprentissages. Le jeu contribue à sa construction et, par conséquence, l'aide à développer des compétences transversales qui lui permettront d'appréhender d'autres apprentissages (apprentissages scolaires, vie en société). Quand un enfant joue avec d'autres enfants, cela signifie qu'il accepte leur présence, qu'il accepte les règles, qu'il accepte de perdre. Respecter la règle commune, c'est aussi ce que l'on demande à l'école ou ailleurs. En ce sens, jouer c'est aussi grandir ».* Certains jeux symboliques permettant de jouer des rôles et de créer des histoires font appel au langage, à un vocabulaire précis, ils aident à enrichir leur pensée et à accéder à l'abstraction.

Un bel outil pédagogique

Située rue Outrequin, là où se trouvait la crèche provisoire Gaston Variot, le lieu a été entièrement réaménagé par les agents municipaux de la régie Bâtiments et de la régie Environnement. Composé de deux salles d'une superficie de 44 et 30 m², il est désormais réservé aux enfants des maternelles et des élémentaires ; c'est le royaume du jeu des 3-11 ans. En plus des horaires d'ouverture au public, la ludothèque attend aussi les enfants des écoles et des centres de loisirs dans des créneaux horaires spécifiques en matinée. *« Ils seront accueillis sur la base d'un projet »,* explique encore Valérie Jallier. *« Un projet développé avec les enfants leur permettra d'en être les acteurs ».* Cet outil mis à disposition des enfants, des familles et des autres structures de la ville ne pourra que leur être utile. *« J'espère qu'ils se l'approprieront le plus vite possible ! »* ●

Claude Bardavid

LUDOTHÈQUE MODE D'EMPLOI

La ludothèque est ouverte à tous les enfants âgés de 3 à 11 ans. Les plus jeunes (de moins de 7 ans) doivent être accompagnés d'un membre de leur famille de plus de 15 ans. Leurs aînés peuvent venir seuls. L'inscription est gratuite et obligatoire. Elle se fait directement à la ludothèque : se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Horaires d'ouverture au public :

- **Pendant les périodes scolaires :**

le mercredi de 13h30 à 19h, le jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30.

- **Pendant les vacances scolaires :**

du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

- **Les matinées sont réservées à l'accueil des collectivités**

Ludothèque Pauline Kergomard
1, rue Outrequin. Tél. : 01 56 30 75 80.

Qui est Pauline Kergomard ?

Née en 1838, Pauline Kergomard devient institutrice à 18 ans. Elle est à l'origine de la transformation des sinistres salles d'asile, établissements à vocation essentiellement sociale où on « dressait » les enfants comme on disait, en écoles maternelles. Elle introduit le jeu qu'elle considère comme pédagogique, ainsi que les activités artistiques et sportives. Elle prône une initiation à la lecture, à l'écriture et au calcul, avant 5 ans. Son nom est indissociablement lié au jeu et à l'apparition des écoles maternelles. Le Conseil municipal du 11 février dernier a choisi de donner à la ludothèque le nom de cette inlassable militante du bonheur des enfants.

Quartier Sorbiers-Saussaie

La nouvelle cuisine de l'école Salvador Allende inaugurée

Au terme de 8 mois de travaux, la nouvelle cuisine de l'école maternelle Salvador Allende a été inaugurée le 5 février, sous l'œil attentif des petits élèves de l'école et de leurs parents.

L'inauguration a eu lieu en présence notamment de Christian Hervy, le Maire, Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée à la Restauration scolaire, et Stéphanie Daumin, maire-adjointe déléguée à l'Urbanisme et à la Vie des quartiers.

C'est avec un brin d'excitation que les jeunes élèves de l'école Salvador Allende ont profité de son inauguration pour découvrir les 70m² de la nouvelle cuisine de leur établissement, sous la conduite de Charles Delamy, l'architecte en charge du projet, et de Pascal Navier, responsable de la cuisine centrale. Ils n'ont assurément pas été déçus du voyage … visiter le lieu dans lequel sont préparés leurs repas du midi, ça n'arrive pas tous les jours ! La nouvelle cuisine, composée d'une zone de livraison, d'une laverie, d'un local déchet, d'une pièce pour les préparations chaudes et froides et de nouveaux vestiaires pour le personnel respecte désormais toutes les règles de « la marche en avant », une organisation rationnelle des opérations de fabrication des plats de manière à ce que le produit reste propre et sain à toutes les étapes. « *Cette réalisation fait partie d'une campagne de rénovation de tous les offices de toutes les écoles de la ville, échelonnée dans le temps* » a rappelé Nora Boudon, maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et la Restauration scolaire. Et les transformations au sein de l'école ne sont pas terminées : l'ancien office de restauration sera bientôt transformé afin d'accueillir une salle de repos pour le personnel et une kitchenette pour les ateliers cuisine des classes et du centre de loisirs. Une réalisation qui laisse présager de riches moments d'amusement et d'apprentissage ! ●

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2014-2015 : quelle est la règle ?

Si septembre peut paraître encore loin, il convient cependant de ne pas oublier les inscriptions pour la rentrée scolaire 2014-2015 qui se déroulent jusqu'au 30 avril. L'inscription d'un enfant à l'école maternelle n'est pas une obligation pour les parents. Mais ces derniers peuvent y inscrire leurs enfants âgés de 2 à 3 ans. Les enfants n'ayant pas 3 ans le jour de la rentrée seront admis par l'Éducation nationale en fonction des places disponibles. À l'issue des démarches, la mairie délivre aux parents un certificat d'inscription indiquant l'école où est affecté l'enfant ●

• Documents à fournir
- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Carnet de vaccination à jour
- Justificatif de domicile (loyer, edf ou téléphone)

• Renseignements et inscriptions au service Enseignement-Enfance 88, avenue du Général de Gaulle (01 45 60 18 77) ou dans les relais-mairie de la ville.

Quartier Bretagne
La partie sud de la rue Élisée Reclus passe au vert !

Fin février, quelle ne fut pas la satisfaction des riverains de la partie sud de la rue Élisée Reclus (entre la rue Émile Zola et l'avenue de la République) de voir s'élever des petits arbustes sur leurs tout nouveaux trottoirs ! Entre le 17 et le 19 février, 14 sorbiers à feuilles de chêne ont ainsi été plantés sur le côté impair de la rue. De quoi égayer le paysage du quartier et contribuer à développer la nature en ville .

Réseau d'échanges réciproques de savoir
Quand les envies se rencontrent …

Le 8 février dernier, une vingtaine de Chevillais a participé à la réunion de lancement du Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS), animé par le Pôle d'économie solidaire chevillais à la salle Léo Ferré. Paula Harker, la responsable du Pôle, et Chantal Deluchat, sa présidente, ont ouvert la rencontre en dispensant un certain nombre d'informations utiles sur la démarche de la structure. Réciprocité, entraide et solidarité, tels sont les moteurs de ce nouveau réseau d'échanges destiné à renforcer les apprentissages tout au long de la vie. L'assemblée, vivement intéressée par le concept, est passée à la pratique en formulant de manière ludique les demandes et offres de savoir-faire de chacun. Et ils ont eu le plaisir de s'apercevoir que six échanges de savoir étaient d'ores et déjà possibles ! C'est ainsi que douze d'entre eux partageront le plaisir de pratiquer (et d'apprendre) l'espagnol, l'arabe, l'anglais mais aussi la cuisine, l'informatique ou le jardinage. Alors avis aux amateurs d'échanges de bons procédés :

certains habitants cherchent à apprendre la couture, la peinture, un instrument de musique, le bricolage ou l'art de la tapisserie, d'autres sont prêts à vous apprendre à réparer une bicyclette ou à monter un atelier d'écriture. Alors ? On se lance ?

• **Renseignements au Pôle d'économie solidaire chevillais – 1, avenue du Président Franklin Roosevelt (01 45 60 43 09)**

École élémentaire Pierre et Marie Curie
La salle de restauration a fait peau neuve !

Quelle ne fut pas la surprise des élèves de l'école Pierre et Marie Curie de découvrir, à leur retour de vacances, la salle de restauration de leur école flambante neuve ! Et oui … pendant que les petits Chevillais profitaient de leurs vacances de février, six agents municipaux se sont attelés à la réfection totale des 250m^2 de la salle de restauration, du sol au plafond ! Le menu de ces deux semaines de travaux intensifs a été particulièrement riche : le carrelage a été remplacé par un sol en PVC, les murs ont été repeints, les faux plafonds ont été changés et, cerise sur le gâteau, l'éclairage a également été intégralement remplacé au profit d'ampoules LED, moins énergivores. Bon appétit les petits !

Françoise Le Goïc
Quarante-six ans de lut

En 1968, étudiante en Droit à la faculté de Rennes, Françoise Le Goïc a alors 21 ans. Elle est de cette jeunesse pour qui la liberté prime sur l'autorité et les valeurs rigides de l'époque. Symbole d'un combat qui a changé la société en changeant la condition des femmes, Françoise a vu sa vie bouleversée par l'évolution des mœurs et des mentalités. Aujourd'hui retraitée, membre des ateliers de réflexion menés autour de l'égalité femmes-hommes dans la vie locale initiés par la commune il y a deux ans, cette Chevillaise est comme toutes ces "filles de mai", une héroïne qui se bat continuellement pour les droits des femmes et leur liberté.

Comme toutes les françaises, le 29 avril 1945, dans le petit village de Plélan-le-Petit (Côtes d'Armor), la mère de Françoise vote pour la première fois de sa vie. Nées deux ans plus tard à l'école communale, Françoise et sa sœur jumelle grandissent avec leur frère aîné dans une famille d'instituteurs. Alors que ni la mixité, ni la pilule n'existent, que les avortements se font à l'étranger, que le mariage est incontournable, que les études sont courtes et les femmes cantonnées au foyer pour élever la famille, Françoise apprend aux Éclaireuses de France (mouvement de scoutisme laïc) comment devenir une citoyenne libre, responsable, solidaire et engagée. Près des siens qui s'opposent au retour du général de Gaulle et à la Constitution de 1958, elle évolue dans un milieu où il est naturel de militer pour défendre ses idées. Parce qu'elle a vu sa mère terrée neuf mois dans le silence à cause d'une troisième grossesse non désirée et parce qu'il est impossible quand on est une jeune femme de 21 ans en 1968 d'envisager le futur dans ces conditions, Françoise rejoint les barricades de la faculté de Rennes. *« 68 était une crise culturelle, universitaire et sociale. Nous prenions le pouvoir pour rejeter les normes d'une société et ses modèles d'éducation ».* En marche partout en France, Françoise et les "filles de mai" manifestent et osent enfin sans honte dire « non ! » à une société qui les ignore. *« Nous voulions avoir le droit de prendre notre vie en main et d'être égales aux hommes ! »* Et grâce à elles, quelles avancées ! La contraception est légalisée en 1967, l'avortement autorisé et encadré en 1975, tout comme est promulgué cette même année le divorce par consentement mutuel. *« Plus que la maîtrise du corps et la libéralisation des mœurs, c'est un renversement de valeurs qui s'est opéré. Ce n'est plus le couple mais l'enfant qui structure la famille ».* Après quatre ans de droit et une formation en carrière sociale, ne souhaitant plus dépendre de ses parents, Françoise rejoint Paris, accepte le premier boulot qui se présente et entre comme femme de ménage au FIAP Jean Monnet (lieu associatif d'accueil et de partage culturel pour des jeunes en séjour à Paris), où elle reste vingt ans et où elle devient entre temps directrice adjointe à la culture. Réalisée dans sa vie professionnelle, elle a choisi d'avoir son premier enfant à 42 ans et entreprend entre deux grossesses des études en tourisme, loisirs et management culturel. Deux ans plus tard, mère d'une fille et d'un garçon, restée libre et indépendante, elle conciliera travail et vie familiale tout en dirigeant pendant quinze ans l'Association francilienne de développement culturel et de communication sociale (AFDCCS) à L'Haÿ-les-Roses. Aujourd'hui à la retraite, adhérente du Pôle d'économie solidaire, notre Chevillaise du quartier Larue accompagne avec enthousiasme des porteurs de projets dans leurs démarches de création d'activité. Toujours engagée dans le combat pour l'égalité femmes-hommes, elle a tout naturellement rejoint les ateliers de réflexion sur ce thème initiés par la commune il y a deux ans. Au sein de ces ateliers, où elle s'est engagée dès la première heure, elle a ainsi participé à l'élaboration du plan d'actions en faveur de l'égalité femmes-hommes présenté l'année dernière à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes et à mettre en œuvre dans la ville. Aujourd'hui ce plan d'actions local a déjà permis, entre autre, la mise en place d'une permanence psychologique téléphonique dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Françoise Le Goïc sait tous les combats qui restent à mener. *« Parce que nous avons droit aux mêmes emplois, aux mêmes salaires et aux mêmes retraites que les hommes, nous agissons dès la maternelle pour lutter au niveau local contre les stéréotypes filles-garçons ».* Lutter contre les stéréotypes, tel est justement le thème choisi à Chevilly-Larue pour célébrer la journée des droits des femmes. Alors, le 8 mars prochain, Françoise Le Goïc, convaincue et engagée, sera là. Mais, comme elle l'attend elle-même, les jeunes sont aussi les bienvenus pour faire avancer les débats. ● **Florence Bédouet**

Fibre optique

Avenue Georges Guynemer,
le futur nœud de raccordement optique (perspective).

Le 3 février, Christian Favier, président du Conseil général du Val-de-Marne, a signé avec SFR un accord départemental afin de mettre en œuvre le schéma directeur territorial d'aménagement numérique.

L'Internet très haut

Le 22 janvier, la ville a passé un accord avec l'opérateur SFR afin d'acter l'implantation d'un nœud de raccordement optique (NRO) dans le quartier Larue. Ce dernier va permettre de développer la fibre optique à Chevilly-Larue.

Une petite révolution se prépare dans le quotidien des Chevillais, surtout ceux du quartier Larue et de la zone de la rue Paul Hochart mitoyenne à L'Oréal qui se situent en zone grise (lire le lexique). La ville s'inscrit désormais dans le Plan France très haut débit lancé

« Nous œuvrons pour que les zones grises de la ville soient raccordées en priorité »

Nous arrivons enfin au bout de l'action que nous avons engagée depuis plus de dix ans pour permettre à tous les Chevillais d'avoir accès à une connexion internet très haut débit. Après avoir essuyé de nombreuses difficultés avec l'opérateur retenu par le Sipperec (Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication), nous tenons le bon bout si je peux m'exprimer ainsi. Nous profitons du plan national très haut débit pour la fibre optique et nous avons la chance d'avoir en appui le Conseil général du Val-de-Marne. Utilisant ces deux opportunités, nous avons pointé la fracture numérique dont est victime notre ville pour être dans les premières villes desservies en fibre noire. Aujourd'hui, nous aboutissons à un résultat concret : le processus de déploiement de la fibre optique avec SFR est clairement engagé et la commune pèse de tout son poids afin que le quartier Larue et la rue Paul Hochart soient raccordés en priorité. Nous suivrons très attentivement cette opération afin que les raccordements interviennent le plus rapidement possible.

André Deluchat,
maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative.

t débit, c'est parti !

par l'État en 2010, amplifié en 2013 avec pour objectif de raccorder 100% des foyers en fibre optique pour 2022, et un accord départemental a été signé le 3 février entre le Conseil général et SFR afin de mettre en œuvre le schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN). C'est en effet cet opérateur qui avait été désigné en novembre 2012 par l'Autorité de régulation des communications et des postes (Arcep) pour développer la fibre optique sur une partie du département, dont Chevilly-Larue fait partie. La commune a aussitôt noué un dialogue avec SFR afin d'obtenir la mise en œuvre de la fibre sur le territoire chevillais dans les plus brefs délais. Cette opération nécessitant l'implantation d'un nœud de raccordement optique (NRO) à proximité de la zone à desservir, la commune s'est logiquement portée candidate pour l'accueillir sur son territoire. C'est ainsi que cette dernière a d'ores et déjà mis à disposition de SFR un terrain situé avenue Guynemer afin que l'opérateur puisse procéder rapidement à l'implantation du NRO. Ce dernier devrait être fonctionnel fin 2014. Dès le mois d'avril, les équipes de SFR et les services municipaux entameront par ailleurs un travail partenarial autour de l'implantation des premiers points de mutualisation dans les quartiers de la ville, afin de permettre le raccordement de la fibre optique aux logements. La commune a demandé que ces derniers soient installés prioritairement dans les zones grises de la ville, afin que les logements qui ne disposent que d'un accès haut débit à moins de 2 Mbit/s puissent être dans les premiers raccordés à la fibre optique. Si le chantier ne connaît pas d'imprévus majeurs, les premiers raccordements devraient avoir lieu durant le premier trimestre 2015. Les Chevillais pourront garder le même opérateur Internet s'ils le désirent puisque l'infrastructure de la fibre optique sera mutualisée à tous les opérateurs. Enfin, il est prévu que tous les logements, pavillons et entreprises ou équipements publics de la ville qui ne le seraient pas déjà soient raccordés d'ici début 2018. Et d'ici là, que les Chevillais se rassurent, ils seront régulièrement tenus informés de l'évolution de la mise en œuvre de la fibre optique sur le territoire. ●

Léa Goutmann-Becker

Fibre optique

La fibre optique est un support physique de transmission de données IP à très haut débit. Fin et souple comme un cheveu, un brin de fibre optique véhicule de manière guidée un signal lumineux qui a la particularité d'atteindre des vitesses élevées sur de grandes distances, en ne subissant ni affaiblissement ni perturbation électromagnétique.

Zones grises

Zones desservies par un réseau Internet ADSL mais dont le débit est inférieur à 2Mbit/s.

Nœud de raccordement optique (NRO)

Site technique hébergeant les équipements et le départ des câbles de transport de la fibre optique pour une ou plusieurs villes.

Point de mutualisation

Armoires de rue d'où s'effectue la connexion fibre optique des différents abonnés d'un quartier.

Le 13 février dernier, les entreprises du chantier de L'Oréal, Laurent Taupin, maire adjoint délégué à l'Emploi, et les services municipaux concernés ont fait un point sur le dispositif d'insertion.

Emploi

Chantier L'Oréal : un dispositif d'insertion en faveur de l'emploi

Dans le cadre du chantier de construction par L'Oréal de son futur bâtiment Ev@luation, des clauses d'insertion permettent de promouvoir l'emploi de personnes qui en sont éloignées. Zoom sur une initiative qui, avec le soutien de la commune, a déjà permis à une vingtaine d'habitants du territoire de bénéficier de cette mesure d'insertion professionnelle.

En bordure de RD7, le bâtiment Ev@luation, extension de L'Oréal, est en cours de construction. Soucieux de promouvoir l'emploi des personnes qui en sont éloignées (chômeurs longue durée, jeunes sans expérience, bénéficiaires du RSA, etc), et dans la lignée du programme Solidarity Sourcing (programme mondial d'achat solidaire) dont il est à l'origine, le n°1 mondial de la cosmétique a fait le choix d'inscrire des clauses d'insertion dans les marchés passés avec les entreprises intervenant sur ce chantier d'envergure (8000 m^2). Objectif : 9560 heures d'insertion toutes entreprises confondues. Dans le cadre de cette initiative, la volonté de L'Oréal qui était que ces clauses bénéficient aux habitants du territoire et donc aux Chevillais, rejoignait celle de la commune ; L'Oréal a donc fait appel à celle-ci pour mettre en œuvre un processus de recrutement simple, transparent et efficace. Ainsi, c'est le service économique de la commune qui a reçu les offres d'emploi en insertion émises par les entreprises en charge du chantier L'Oréal et qui a fait le lien avec les partenaires de l'emploi (Pôle emploi, la Mission locale, AEF 94, Orly international, l'école de la 2^e chance, etc). Au 31 décembre dernier, 6861,5 heures d'insertion étaient déjà réalisées, soit 72% de l'objectif. Les contrats qui ont été proposés étaient en moyenne de 3 à 6 mois avec pour deux personnes, dont une en apprentissage, une durée de 2 ans. *« Cette action s'est révélée un succès avec une vingtaine de personnes embauchées, dont un certain nombre en contrat à durée déterminée ou en apprentissage, tous originaires de Chevilly-Larue et des villes proches, pour une durée totale qui sera en juin prochain de près de 10 000 heures »* se réjouit Laurent Taupin, conseiller municipal délégué à l'Emploi. Les entreprises se montrent elles aussi très satisfaites ; certaines envisagent aujourd'hui de garder en leur sein des personnes ainsi recrutées. C'est évidemment aux bénéficiaires que cette initiative a particulièrement profité ; ils ont acquis une expérience de plusieurs mois et sont ainsi en situation de pouvoir accéder à un emploi pérenne. La commune, quant à elle, a pour objectif de renouveler cette expérience auprès d'autres opérations et de l'ouvrir à d'autres corps de métier.

Géraldine Kornblum

Équipement sportif

Les futurs travaux de rénovation de la piscine à la loupe

Le 31 janvier, une cinquantaine d'usagers de la piscine municipale a participé à une réunion d'information autour du projet de rénovation de cette dernière.

Les Chevillais qui fréquentent la piscine municipale en conviendront : son bâtiment, qui date des années 80, n'est pas de première jeunesse. Nombreux ont donc été les habitants à participer à la réunion d'information destinée à expliquer les travaux de rénovation qui seront conduits d'ici quelques mois dans cet équipement sportif. Car si ce dernier a fait l'objet de plusieurs interventions de maintenance depuis son ouverture, il s'apprête à connaître une nouvelle vie. L'assemblée a posé de nombreuses questions, relatives par exemple au vis-à-vis de la piscine avec le futur centre de loisirs, et s'est réjouie de la conduite de cette rénovation : l'objectif premier du chantier étant d'améliorer le confort de tous. À présent que la piscine est reliée à la géothermie, le remplacement de la pompe à chaleur et la reprise du traitement de l'air des vestiaires offriront un meilleur système de chauffage du bâtiment. Et pour que la chaleur ne parte pas en fumée, il est nécessaire d'améliorer l'isolation du bâtiment. Pour ce faire, le bardage extérieur et les baies vitrées seront remplacés et les faux plafonds du petit et du grand bassin supprimés au profit d'une charpente métallique. Et parce qu'il n'y a rien de plus agréable que de profiter de la chaleur naturelle d'un soleil d'été, le toit mobile sera réparé afin que le grand bassin puisse de nouveau être à ciel ouvert aux beaux jours. Dans un second temps, le solarium sera d'ailleurs intégralement rénové (ce qui fera assurément le bonheur des amateurs de bronzette). Ces travaux d'ampleur seront également l'occasion de moderniser l'espace d'accueil du public, et d'effectuer la réfection de l'éclairage et la rénovation générale des doublages des murs. Ce programme de travaux commencera en juillet, c'est-à-dire à la fin de l'année scolaire pour permettre aux clubs et aux élèves de finir leur année sportive. La piscine devrait rouvrir ses portes au cours du 1er trimestre 2015.

Métro ligne 14

La réalisation du prolongement de la ligne 14 avancée

Le 3 février dernier, la commission d'enquête de la ligne rouge sud (métro 15 ou Orbival) du Grand Paris Express, a rendu ses conclusions suite à l'enquête publique qui s'est achevée fin 2013. Cette dernière vient de préconiser un nouveau calendrier pour le prolongement de la ligne 14, ceci afin de permettre le plus rapidement possible une connexion avec le futur métro 15. Ainsi, alors qu'un précédent échéancier prévoyait le prolongement de la ligne 14 en deux temps (jusqu'à Villejuif-Institut Gustave Roussy en 2025 et jusqu'à Orly d'ici 2030), la commission a avancé l'idée d'un prolongement en une seule fois jusqu'à Orly pour 2023. Ces préconisations, en adéquation avec les besoins exprimés par les 1500 Chevillais qui ont signé la pétition en faveur du prolongement de la ligne 14 et les positions des élus du territoire et de l'association pour le prolongement de la ligne 14, marquent une nouvelle avancée du projet. Projet qui commence à se matérialiser : la Société du Grand Paris effectue actuellement un certain nombre de sondages des sols afin d'avoir tous les éléments nécessaires pour se lancer dans la réalisation de ce métro en souterrain.

Conseil municipal

Les principales délibérations du Conseil municipal du 11 février 2014

- **Enfouissement des réseaux de distribution d'électrivité et de communication de la rue Saint-Exupéry par le Sipperec**
Vote : unanimité
- **Indemnité allouée aux agents du centre des impôts de L'Haÿ-les-Roses pour l'année 2013**
Vote : 31 pour (PC, PS, PG-RG, NI, SC, UMP, Modem), 1 abs (PG-RG)
- **Mise à disposition d'un terrain au profite de SFR dans le cadre de l'accès au très haut débit (fibre optique)**
Vote : unanimité
- **Modalités d'organisation des instances paritaires (Comité technique, Comité d'hygiène, de sécurité et conditions de travail)**
Vote : unanimité
- **Demande de subvention auprès de la Caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne pour la création et le fonctionnement d'une ludothèque, et dénomination de cette ludothèque (Pauline Kergomard)**
Vote : unanimité
- **Aide financière aux Chevillais pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique des combles des maisons individuelles**
Vote : unanimité
- **Convention d'objectifs et de moyens avec l'association Mission locale Val-de-Bièvre**
Vote : unanimité
- **Adhésion de la commune au centre de ressources Hubertine Auclert**
Vote : unanimité
- **Projet de coopération 2014 au bénéfice de la commune de Yên Bái**
Vote : unanimité
- **Convention entre la commune et le collège Jean Moulin relative à l'organisation d'un séjour linguistique à Freiburg (Allemagne) et entre la commune et le collège Liberté relative à l'organisation d'un séjour linguistique à Martorell (Espagne)**
Vote : unanimité

Lexique :
PC : Groupe Communistes et partenaires, **PG-RG :** Groupe Parti de gauche et radicaux de gauche, **PS :** Groupe Socialiste de la majorité, **NI :** Groupe des Non-inscrits, **Verts :** Groupe Europe écologie-les Verts, **SC :** Groupe Socialistes et citoyens, **Modem :** Groupe Chevilly-Larue autrement, **UMP :** Groupe UMP, parti radical et non-inscrits

Rythmes scolaires

L'intérêt de l'enfant doit primer

Le 17 décembre dernier, le Conseil municipal avait adopté un vœu demandant à ce que la réforme des rythmes scolaires, censée être mise en œuvre dans toutes les communes à la rentrée 2014, *« soit remise à plat et qu'une véritable concertation s'engage pour replacer l'intérêt de l'enfant, la qualité de l'enseignement et des activités périscolaires au centre des objectifs pédagogiques et éducatifs de toute réforme de l'éducation nationale ».* Ce vœu exigeait également *« que toute réforme en la matière impactant les collectivités locales s'accompagne de moyens financiers permettant aux communes d'appliquer ces mesures dans de bonnes conditions ».* Il rappelait que la commune avait engagé une concertation avec les parents et les enseignants à ce sujet, dans le cadre de son Projet éducatif local. Les conseils d'école ont été appelés à émettre officiellement leur choix du mercredi ou du samedi matin concernant l'organisation du temps scolaire ; aucun consensus ne s'est dégagé de cette consultation. La commune a rendu compte de ce fait à la Directrice académique des services de l'Éducation nationale (Dasen), l'invitant à prendre ses responsabilités en la matière, l'organisation du temps scolaire relevant de la compétence de l'Éducation nationale et non des communes. À ce jour cette dernière n'a toujours pas fait savoir sa décision. Quelle que soit celle-ci, la commune mettra tout en œuvre pour que les conditions d'accueil des enfants et d'apprentissage soient de nature à favoriser la réussite scolaire de chacun.

Performance énergétique

Une aide à l'isolation des foyers chevillais

Le 11 février dernier, le Conseil municipal a adopté une aide financière en faveur des Chevillais (résidant en maison individuelle et n'ayant pas accès à la géothermie) qui souhaiteraient réaliser des travaux d'isolation de leurs combles. Le montant de l'aide sera accordé à hauteur de 25% du coût total des travaux dans la limite de 6000€. Afin de pouvoir en bénéficier, il faut déposer un dossier avant le début des travaux et avoir fait réaliser un diagnostic thermique justifiant que la toiture représente au moins 25% des déperditions thermiques de la maison.

Renseignements et dépôt de dossier à l'Espace énergie du relais-mairie Centre – 13, rue Édith Piaf (01 56 34 70 54 ou 55).

L'ACTIVITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL

Création d'une mission d'évaluation sur la suppression des départements

VAL de MARNE Conseil général

La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, adoptée le 12 décembre, prévoit la création, au 1er janvier 2016, de la métropole du Grand Paris qui regroupera la ville de Paris et les 124 communes des départements de la petite couronne. Il est par ailleurs prévu que la métropole récupère un certain nombre de compétences stratégiques aujourd'hui exercées par les collectivités territoriales. Dans cet esprit, une étude d'impact a été lancée par le gouvernement sur les modalités de suppression des départements de petite couronne (Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis). Les conclusions de cette dernière devraient être rendues avant l'été. *"La France a besoin de toutes ses collectivités locales. Elle a besoin de leur intervention pour protéger nos concitoyens, pour développer l'activité, par l'investissement public, pour favoriser la croissance et l'emploi, pour garantir par les services public locaux l'égalité des hommes et des territoires"* a rappelé à ce sujet Christian Favier, président du Conseil général. Ce dernier s'interroge également sur la continuité des services rendus à la population par le département en cas de disparition de cette collectivité territoriale (aide sociale, protection de l'enfance, aide aux personnes âgées et handicapées, éducation, culture, entretien des espaces verts, …). C'est pourquoi le Conseil général du Val-de-Marne a voté à l'unanimité, le 27 janvier, la création d'une mission d'information et d'évaluation sur la suppression des départements de petite couronne. Cette dernière, qui a tenu sa première réunion le 3 févier, se réunira chaque semaine afin d'être en mesure de rendre ses conclusions fin juin. Enfin, le Conseil général a également adopté, le 21 janvier dernier, un vœu pour réclamer la mise en place d'un débat public et démocratique sur le projet de suppression des départements.

Permanences des élu(e)s

Christian Hervy,
Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que le Maire vous rappelle.

Didier Dubarle,
premier maire-adjoint à la Gestion du patrimoine et de l'espace public, au Développement économique et à la Gestion des déchets : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 ou au 01 45 60 19 65

Hermine Rigaud,
maire-adjointe aux Solidarités et à l'Action sociale : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

André Deluchat,
maire-adjoint aux Finances, aux Transports collectifs et à la Démocratie participative : lundi de 17h à 19h sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 ou 01 45 60 18 06

Nora Lamraoui-Boudon,
Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à la Restauration scolaire et à la Coordination du Projet éducatif local : sur rendez-vous au 01 45 60 18 74

Jean-Paul Homasson,
maire-adjoint à la Prévention - santé et aux Jumelages : sur rendez-vous au 01 45 60 18 85 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 01 (jumelages)

Bruno Tranchant,
maire-adjoint à l'Intercommunalité : sur rendez-vous au 01 45 60 18 03

Christian Nourry,
maire-adjoint à l'Action pour le droit au logement, aux Sports, à la Sécurité et à la Prévention de la délinquance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 89 (logement) ou au 01 46 86 35 63 (sports) ou au 01 45 60 18 69 (sécurité et prévention de la délinquance)

Stéphanie Daumin,
maire-adjointe à l'Urbanisme, à la Ville du développement durable et à la Vie des quartiers : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

Élisabeth Lazon,
maire-adjointe à la Culture : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25

Murielle Desmet,
conseillère municipale déléguée à la Ferme pédagogique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Émilie Petit,
conseillère municipale déléguée à la Jeunesse et à l'Enfance et centres de loisirs : sur rendez-vous au 01 45 60 19 78

Nathalie Sans-Sevaux,
conseillère municipale déléguée à Internet et à l'Administration électronique : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Marc Delorme,
conseiller municipal délégué au Plan énergétique local et aux Fêtes et Cérémonies : sur rendez-vous au 01 45 60 18 28

Dominique Lo Faro,
conseiller municipal délégué à la Petite enfance : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Élyane Darmon,
conseillère municipale déléguée à la Vie associative locale et aux Vacances et loisirs des retraités : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01

Jean-Jacques Bridey,
Député,
Sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h).
jjbridey@assemblee-nationale.fr.

expressions des élu(e)s

Nora Lamraoui-Boudon ▶ *maire-adjointe*
Martine Tarbès ▶ *conseillère municipale, élues du groupe Communistes et partenaires*

L'éducation par le jeu

Née en 1838, pédagogue en avance sur son temps, Pauline Kergomard invente l'école maternelle avec une pédagogie basée sur le jeu et du mobilier adapté aux enfants. Pour la première fois, les enfants ne sont plus considérés comme des adultes en miniature. Lui rendre hommage c'est tout d'abord affirmer la priorité donnée à l'épanouissement des enfants. Et quel plus bel hommage que de donner son nom à notre ludothèque ? Une ludothèque est un outil éducatif. C'est un lieu de partage, de spontanéité, d'égalité et de distraction. À travers le jeu, l'enfant va intégrer des concepts aussi importants que le respect de la règle, l'aptitude à négocier, la tolérance et le respect de l'autre. Et le rôle de la ludothèque va bien au-delà encore. En effet il a été constaté qu'elle jouait un rôle très important dans le soutien à la fonction parentale (étude réalisée par l'Association des ludothèques françaises).

Une ludothèque, c'est un lieu de rencontres où se nouent de nombreuses interactions, où des relations se tissent entre les adultes, où les parents peuvent vivre avec leurs enfants des moments privilégiés. Lieu de mixité sociale, c'est l'occasion d'observer, d'échanger et de se rassurer sur ses propres compétences.

C'est également l'occasion de découvrir les capacités de son enfant (adresse, rapidité, logique) d'échanger avec lui des savoirs ludiques. À travers le jeu, les parents et les enfants se découvrent ou se redécouvrent des capacités personnelles. Et c'est en cela un formidable outil pour lutter contre l'échec scolaire. De façon implicite, la ludothèque participe à une réappropriation collective de l'éducation, c'est un lieu pour s'exercer à l'art d'être parents !

Une politique sociale et familiale efficace, c'est une démographie protégée, une espérance de vie prolongée et des travailleurs en bonne santé, et cela est aussi bon pour les entreprises et pour les comptes de la Sécurité sociale. Au quotidien, ce sont des services publics efficaces, accessibles et au service de la santé de tous !

André Deluchat ▶ *maire-adjoint, président du groupe Parti de Gauche/Radicaux de Gauche*

La dernière marche de la démocratie sociale menacée

Le gouvernement envisage de supprimer les seules élections sociales restant encore dans notre pays, les élections prud'homales. Sous couvert d'une participation qui décline et du coût de ce scrutin, le projet de loi qui devrait être présenté est très préoccupant car il vise à achever la déréglementation sociale et à « saborder » le monde du travail. Dorénavant, les conseillers prud'homaux seraient désignés par les syndicats sur la base de leur représentativité nationale dans les entreprises. Ainsi, l'entreprise serait le seul lieu de référence de la vie sociale. Ce serait une vision tronquée de la réalité quand on sait que dans bon nombre d'entreprises (petites et moyennes) les syndicats sont peu ou pas organisés ou même inexistants, par le fait même de la répression patronale qui s'exerce sur celles et ceux qui « oseraient » mettre en place un syndicat. Ce sont donc les seules élections où les salariés peuvent exprimer leur choix quand ils ne sont pas bridés pour aller voter par la direction de leur entreprise. C'est la démocratie sociale de proximité que le gouvernement remettrait en cause. Ces élections prud'homales reportées en 2015 risqueraient de ne plus avoir lieu. Ce sont 14 500 conseillers prud'homaux dans 210 conseils qui ne seraient plus élus directement par les salariés, ce qui éloignerait encore les syndicats de leurs mandants. C'est pour le Val-de-Marne, près d'une centaine de conseillers de toutes branches professionnelles qui ne seraient plus élus par les salariés pour faire valoir leurs droits concernant les salaires ou un licenciement. La démarche gouvernementale vise à casser le thermomètre pour faire tomber la température, et c'est bien de cela que se réjouissait Laurence Parisot et maintenant Pierre Gattaz en parlant d'un *« ébranlement du code du travail »*. On attendait autre chose de ce gouvernement.

▶ *Élus du groupe des Non-inscrits*

En raison de la proximité avec les prochaines élections municipales, le groupe des Non-inscrits a fait le choix de ne pas utiliser son droit d'expression dans les tribunes du journal municipal de mars 2014.

« Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse. »

Catherine Bonnet, Pascal Boyer, Danièle Laureaux, Pascal Rioual, Mostafa Rizki, Bruno Tranchant, *élus des groupes socialistes et apparentés*

Dernière ligne droite, mais pas la moindre . . . last but not « liste » !

Les municipales sont un rendez-vous incontournable de la vie démocratique locale. Au-delà des choix politiques propres aux électeurs, c'est l'occasion, pour chacun, d'exprimer des attentes, de refuser toute manipulation et de sanctionner les mauvais choix. Voter, c'est ne pas laisser les autres décider à sa place.

À l'échelle communale, il est essentiel de ne pas céder à la tentation du «chant des sirènes» ou des alarmes. À l'habile communication victimaire, brandie comme un totem immunitaire, ni même à la confusion des genres, entretenue par de vrais faux-semblants d'union . . .

Mobilisons-nous pour que les élections des 23 et 30 mars prochains ne soient pas les parents pauvres des urnes, et souvenons-nous que la politique locale impacte directement notre vie quotidienne. Ce, d'autant plus qu'elle est financée par le produit de nos contributions.

La démocratie ne trouve son champ d'expression que dans les urnes. Et, à ce jeu, le but n'est pas tant de séduire par des promesses sans lendemain, que de convaincre chacun de la nécessité d'exprimer ses choix. Voter est un droit.

Mais, il s'agit aussi, et peut-être même surtout, d'un devoir, avec l'opportunité et la nécessité, pour chacun, d'impulser le changement, dans l'intérêt des générations futures. Nous ne pouvons prendre le risque d'hypothéquer l'avenir. Gardons bien à l'esprit que les choix qui sont les nôtres auront une conséquence directe sur les générations futures. Ne laissons pas les autres décider à notre place. Certains de nos ainés ont payé de leurs vies pour le savoir… *« La démocratie est le pire des régimes à l'exception de tous les autres »,* disait Churchill. Les 23 et 30 mars, votez !

Bertrand Oudot *conseiller municipal Modem, Nouveau centre et Non-inscrits*

Chère communication,

À l'occasion du dernier bulletin municipal de cette mandature, je souhaitais rappeler l'obligation de réserve dans la communication municipale, à savoir :

Selon l'article L. 52-1, alinéa 2 du Code électoral, *« à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin ».*

En d'autres termes, l'équipe municipale sortante doit veiller en période électorale à ne pas mettre en avant tel ou tel candidat, les réalisations ou encore les projets de la collectivité.

À Chevilly-Larue, depuis quelques semaines, nous sommes désormais habitués à ce que nos boîtes à lettres regorgent d'invitations, d'inaugurations, de pétitions ou de tracts à des fins purement électoralistes aux frais des contribuables chevillais. La liste est longue.

Nous comprenons mieux les raisons qui ont poussées la municipalité sortante à faire voter le budget 2014 en décembre 2013.

Ainsi, les moyens de communication ne manquent pas, pour défendre un bilan municipal bien contestable sur plusieurs aspects.

En cette fin de mandature un peu particulière pour la majorité sortante, j'ose espérer que les Chevillaises et les Chevillais ne sont pas «dupes» de cette inflation de communication pré-électorale.

L'argent public ne pourrait-il pas mieux servir les priorités telles que l'emploi, la sécurité, ou l'attractivité de la ville ?

Chevilly-Larue a besoin de vrais changements.

https://www.facebook.com/oudotbertrand
modemchevilly@gmail.com

Elus du groupe UMP, Parti radical et non-inscrits

Tribune non parvenue

Théâtre-ados

Pâques au théâtre, avril au spectacle

Les jeunes de 14 à 19 ans sont invités à participer à un stage de théâtre pendant les vacances de Pâques (du 14 au 27 avril). Dans le cadre de ce « théâtre-ados » initié par le théâtre André Malraux, ils participeront à la création d'une pièce dans les mêmes conditions que les professionnels. Les inscriptions sont ouvertes : avis aux amateurs.

Vous avez entre 14 et 19 ans (ou plus) ? Et si vous vous confrontiez à la scène ? Le théâtre André Malraux propose un stage de 50 heures qui se déroulera pendant les deux semaines des vacances de Pâques. Les jeunes seront conviés à des exercices sur la voix, le corps, l'espace, tout en s'appliquant à une véritable exigence artistique et à une implication personnelle. Cette initiative proposée par le théâtre André Malraux ne s'adresse nullement à un public spécifiquement averti ; au contraire, le théâtre-ados est un rendez-vous incontournable de la saison culturelle ouvert à tous les jeunes, qu'ils soient déjà montés sur les planches ou non.

À l'aventure !

Le théâtre-ados, c'est l'histoire d'une rencontre annuelle entre un groupe de jeunes et un metteur en scène. Pour cette nouvelle édition, c'est Magali Léris, artiste et metteur en scène (ainsi que directrice artistique du théâtre de Cachan), qui mènera cet atelier. Un rendez-vous qu'elle connaît bien pour l'avoir déjà honoré il y a trois ans. *« C'est comme de revenir à la maison, de retrouver sa famille après un long voyage »,* explique justement l'intéressée. *« C'est déjà pleine d'envie et de joie que je reviens, avec plein de choses à se raconter, à nouveau le partage, les rires, la joie ».* C'est une aventure collective autour d'un thème donné, « la cruauté », un thème qui, il y a tout à parier, s'il peut sembler effrayant de prime abord, suscitera au contraire des débats passionnés. C'est une marche de longue haleine sur les chemins escarpés de la création ; les jeunes seront confrontés à un rythme soutenu, se frotteront à des conditions de travail professionnelles, à une vraie exigence artistique. C'est une plongée en apnée au cœur de la création où rien ne pourra se faire sans l'implication appuyée de chacun. Au fil du stage, c'est le plaisir du jeu qui l'emportera.

Tous sur les planches

Lors de la deuxième semaine de stage, les jeunes seront rejoints par d'autres stagiaires de théâtre-ados, un groupe de 8-13 ans qui depuis des mois travaille, déjà sur le thème de la cruauté, avec la metteure en scène Bénédicte Guichardon, très présente cette saison au théâtre André Malraux (*En aparté* a fait l'ouverture de saison, *Les vilains petits* était joué à l'automne dernier et *Timide* sera présenté en mai). Et comme il n'est pas de théâtre sans spectacle, les uns et les autres présenteront leurs créations fin avril. ●

Géraldine Kornblum

▸ Inscriptions au théâtre-ados dès maintenant au théâtre André Malraux auprès d'Émilie Gendrot (01 41 80 69 44 – egendrot@theatrechevillylarue.fr). Première rencontre pour le stage le 2 avril à 16h au théâtre André Malraux – place Jean-Paul Sartre. Le stage aura lieu du 14 au 27 avril du lundi au vendredi (sauf le lundi 21 avril) et le samedi 26 avril, de 13h à 18h. Tarif : 40€ le stage.

▸ Spectacles du théâtre-ados : dimanche 27 et mardi 29 avril à 20h30. Entrée libre sur réservation (01 41 80 69 69).

Le Grand Dire

À chacun son voyage dans les *Transports mythologiques*

Vous avez raté le vernissage de Transports mythologiques ? Ce n'est pas grave, vous pouvez encore prendre le train en marche : l'exposition a lieu jusqu'au 29 mars, à la médiathèque.

Partez de Zeus, empruntez la pomme de discorde et perdez-vous dans la guerre de Troie. Revenez sur vos pas, suivez la naissance des dieux, descendez chez Héra et marchez dans le mythe de Prométhée. Ménélas, Castor et Pollux, Héraclès, c'est incroyable ce qu'on peut croiser comme dieux et demi-dieux dans les couloirs de la mythologie ! Au soir du 1er février, lors du vernissage de l'exposition *Transports mythologiques,* chacun s'est penché sur le grand plan lumineux interactif, conçu à la manière des anciens plans de métro à boutons, pour tenter de retrouver son chemin dans les méandres de tous ces récits qui ne sont jamais que de sombres histoires de familles. Mais l'événement était conté, et les récits de Julien Tauber ont tôt fait d'embarquer tout le petit monde des hommes dans des contrées imaginaires. À votre tour partez en voyage à l'occasion d'une des prochaines visites contées de cette exposition étonnante disséminée au gré des rayonnages de la médiathèque et à entendre aussi sous casque. En revanche, pour le prochain voyage du *Grand Dire,* qui a décidé d'explorer toutes les facettes des mythes, tenez-vous prêts. ●

◗ Exposition *Transports mythologiques,* jusqu'au 29 mars à la médiathèque – 25, avenue Roosevelt (01 45 60 19 90). Visites contées par Julien Tauber et Cécile De Lagillardaie le mercredi 19 mars à 10h30 et 15h30, le samedi 15 mars à 11h et 16h30, le samedi 29 mars à 14h30 et 16h30. Visites et histoires racontées par les bibliothécaires tous les mercredis à 15h30 et samedis à 16h30. Entrée libre.
◗ Prochain rendez-vous du *Grand Dire :* exploration mythologique du collège Jean Moulin le samedi 5 avril en soirée (destinée en priorité aux collégiens et à leurs parents).

Danse hip hop

Première victoire des OJ !

Ils s'appellent Cindy, Sidi, Hiva, Jihanne, Manon, Sophie et Catherine, ont entre 11 et 14 ans et ne sont assurément plus des graines de danseur ! À eux sept, ils constituent le groupe de danse hip hop Onesim Junior (OJ) et ont remporté le concours chorégraphique (catégorie bronze) du Battle H Quality 2 qui s'est déroulé les 18 et 19 janvier dernier à Neuilly-Plaisance (93). Une première belle victoire pour ces jeunes chevillais qui se sont imposés face à trois autres groupes de danse en compétition dans cette catégorie. Victoire qui ne doit rien au hasard : c'est depuis le mois de novembre et avec beaucoup d'énergie qu'ils préparaient cet événement en s'entrainant deux fois par semaine au service municipal de la Jeunesse, sous la houlette de Leila Château (Miss Leï) et Cressence Mvondo. À n'en pas douter, OJ est lancé ! ●

Carte blanche à …

Valentine Goby invite Hugo Boris

Biographies, vies romancées, bio-fictions sont aujourd'hui très présentes dans la littérature contemporaine. Quels sont les liens qui unissent romans et biographies, fiction et histoire ? Comment se jouent les frontières entre le vrai et le faux, la réalité et l'invention ? L'écriture romanesque permet-elle de raconter une vie, un événement avec plus de justesse et de complexité ? Quelle liberté accorde-t-elle au roman pour bousculer et retricoter des vies ? Autant de questions qui traversent les romans et l'écriture de Valentine Goby, qui vous invite, lors de cette rencontre, à les partager avec Hugo Boris. **Jeudi 3 avril à 20h à la médiathèque.**

Valentine Goby

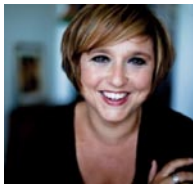

Née à Grasse en 1974, Valentine Goby a suivi des études de sciences politiques avant de partir s'installer en Asie pour rejoindre des associations humanitaires, tant pour s'ouvrir aux autres que se trouver elle-même. Rentrée en France, elle enseigne le français et le théâtre. Elle publie en 2002 son premier roman, *La note sensible,* chez Gallimard, suivi de *L'antilope blanche* en 2005, *L'échappée* en 2007, *Qui touche à mon corps, je le tue* en 2008, *Banquises* et *Des corps en silence* en 2011 et *Kinderzimmer* en 2013.
La place des femmes, les lieux, l'Histoire, l'enfance sont des thématiques qui traversent ses romans et construisent, au fil du temps, une œuvre exigeante et sensible.
Valentine Goby écrit aussi pour la littérature jeunesse et participe régulièrement à des ateliers d'écriture et rencontres. Elle rencontrera au mois d'avril une classe de 1ère du lycée Pauline Roland autour de son roman *L'échappée.*

Hugo Boris

Hugo Boris est l'auteur de quatre romans, tous publiés chez Belfond et ayant tous reçu un excellent accueil critique et une reconnaissance publique : *Le Baiser dans la nuque* en 2005 (prix Emmanuel Roblès), *La Délégation norvégienne* en 2007 (premier prix littéraire des Hebdos en Région), *Je n'ai pas dansé depuis longtemps* en 2010 (prix Amerigo Vespucci) et *Trois grands fauves* en 2013.

Livres

Kinderzimmer

Valentine Goby – Éd. Actes Sud, 2013

1944, Ravensbrück, au cœur de l'horreur concentrationnaire. À travers le regard de Mila, jeune déportée politique, enceinte à son arrivée au camp, mais aussi de celui d'autres femmes, la découverte du camp et de son fonctionnement, de la langue des bourreaux, de l'horreur du quotidien, de l'avilissement, … mais aussi le partage, la résistance, la solidarité, l'humanité, les gestes minuscules qui donnent chaque jour la force de continuer à vivre.
Et l'espoir … L'espoir avec la « Kinderzimmer », pièce dévolue aux nourrissons, point de lumière dans ces ténèbres, là où contre toute attente naissent et grandissent des bébés, et qui témoigne de ce courage fou à voir ce camp de la mort comme un lieu de vie.
Un texte âpre, douloureux, éprouvant, servi par une écriture tour à tour dépouillée, sans concession et poétique.

Trois grands fauves

Hugo Boris – Éd. Belfond, 2013

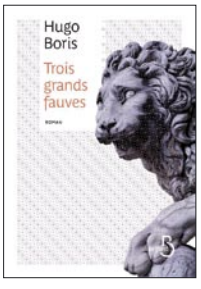

Hugo Boris revisite et dresse les portraits croisés de trois monstres sacrés qui ont marqué l'histoire : Georges Danton, Victor Hugo, Winston Churchill.
Trois hommes qui ont pour point commun d'avoir obstinément défié la mort et ardemment dévoré la vie.
Trois hommes qui se sont imposés à l'Histoire par leurs écrits, leurs discours, liés par la même enfance introvertie et bancale.
Trois portraits féroces, sensibles, fragmentés, subjectifs, raccourcis saisissants d'une vérité qui échappe aux historiens.

Le prince Honoré III de Monaco à Chevilly de 1762 à 1767

Le prince Honoré III de Monaco a loué le château de Chevilly comme maison de campagne du 1er avril 1762 au 1er avril 1767.

La principauté de Monaco, alors sous le protectorat de la France depuis 1641, a eu comme souverain le prince Honoré III de 1733 à 1793. Honoré Camille Léonor Grimaldi naît le 10 septembre 1720 à Paris, fils de Louise Hippolyte Grimaldi et de Jacques François Léonor de Goyon, sire de Matignon, comte de Torigni, marquis des Baux, etc. Son grand-père maternel, Antoine 1er, n'ayant pas d'héritier mâle, c'est sa mère qui est appelée à succéder à celui-ci, selon les règles dynastiques monégasques. Ses parents se sont mariés le 20 octobre 1715 à Monaco, à la condition que le nom et les armoiries de l'époux soient remplacés, pour lui et pour ses descendants, par ceux des Grimaldi ; en compensation, il a été fait duc de Valentinois et pair de France. Au décès d'Antoine 1er à Monaco le 20 février 1731, Louise Hippolyte devient la nouvelle souveraine, mais son règne est court, car elle est emportée par la petite vérole le 29 décembre 1731, à l'âge de 34 ans. Fils aîné, Honoré, devrait lui succéder, mais il n'a que 11 ans. Son père devient alors provisoirement le nouveau prince, jusqu'à ce qu'Honoré atteigne sa majorité, fixée peu après ses 13 ans. Jacques 1er abdique en faveur d'Honoré III le 7 novembre 1733 ; la cérémonie d'investiture a lieu à Monaco le 16 mai 1734, le jour de la Saint-Honoré. Honoré III reste sous la tutelle de son père jusqu'au 15 octobre 1739, peu après ses 20 ans. Comme son père avant lui, Honoré III délègue jusqu'en 1784 l'administration de la principauté à un gouverneur général, le chevalier Antoine Grimaldi, demi-frère de sa mère. Sa carrière militaire dans l'armée royale française commence le 22 janvier 1736 comme mousquetaire à cheval dans la garde du roi et s'achève en janvier 1749 avec le grade de maréchal de camp, après avoir participé aux campagnes de la guerre de succession d'Autriche, dans lesquelles il s'est illustré à la tête de son régiment aux batailles de Rocourt le 11 octobre 1746 et de Lauffeldt le 2 juillet 1747. Revenu à la vie civile, il réside plus souvent à Versailles, à la Cour, ou à Paris, dans l'hôtel de Matignon (actuelle résidence du Premier ministre), qu'à Monaco. À la mort de son père le 23 avril 1753 à Paris, il hérite aussi du titre de duc de Valentinois, pair de France. Peu pressé de se marier, il prend pour maîtresse la marquise Brignole-Sale, femme de l'ambassadeur de la République de Gênes en France. En 1755, les époux Brignole-Sale présentent leur fille Marie Catherine au Roi et à la Cour ; elle serait née le 7 octobre 1737 à Gênes.

Honoré III, Prince de Monaco (1720-1795), par Louis Tocqué.

Honoré III est subjugué par cette belle jeune fille et n'a de cesse d'obtenir sa main. Il l'épouse par procuration à Gênes le 15 juin 1757, la célébration ayant lieu à Monaco le 5 juillet. Leur fils aîné Honoré Anne Charles Maurice Grimaldi (futur Honoré IV) naît à Monaco le 17 mai 1758. Celui-ci a presque 4 ans quand le prince et la princesse de Monaco louent le château de Chevilly comme maison de campagne à partir du 1er avril 1762 à la direction du syndicat des créanciers de Barthélémy Thoynard de Jouy ; lourdement endetté, notamment à la suite de dépenses excessives pour orner sa propriété de Chevilly, celui-ci avait été contraint d'abandonner à ses créanciers ses biens en fin 1759 et leur usufruit en fin 1761. La famille princière s'agrandit avec la naissance à Paris de Joseph Marie Jérôme Honoré le 10 septembre 1763. Elle vient toujours séjourner épisodiquement à la campagne à Chevilly, entourée d'un personnel d'environ 40 personnes restant sur place ou l'y accompagnant : maître d'hôtel, valets de pied, pages, musiciens, cuisinier, pâtissier, cochers, palefreniers, concierge, jardiniers, plus quelques domestiques et personnes de fonctions diverses. Initialement prévu pour 6 ou 9 ans, le bail est interrompu au bout de 5 ans, le 1er avril 1767, du fait qu'un jugement du 27 mars a clos les contestations entre Thoynard de Jouy et ses créanciers et adjugé la propriété au sieur Louis François Lechevin, secrétaire ministériel. Par acte du 31 juillet, Honoré III vend à ce dernier tous les « meubles, glaces et effets » se trouvant à Chevilly, sauf deux lustres qu'il emporte. Les relations conjugales du couple princier s'envenimant, la séparation est prononcée par jugement du 9 janvier 1771. Honoré III est déchu de son titre en 1793 et la principauté de Monaco provisoirement rattachée à la France jusqu'en 1814. Il décède à l'hôtel de Matignon à Paris le 12 mai 1795, âgé de 74 ans.

Marc Ellenberger, archiviste municipal

Cyclotourisme

À deux-roues et à plusieurs

Avec le printemps à l'approche, les balades reviennent au programme. La section cyclotourisme propose ainsi chaque dimanche des parcours à réaliser en groupes. En toute convivialité.

Sur les routes, en forêt ou aux abords de paysages naturels, le vélo peut vous amener un peu partout du moment que vous y trouvez du plaisir. C'est dans cet esprit convivial et de loisir que la section cyclotourisme organise des sorties, chaque dimanche, de 60 à 90 km. *« Nous partons tous ensemble, puis nous faisons 2 ou 3 groupes en fonction des vitesses et distances souhaitées »,* explique Jacques Pauget, président de la section. Le point de départ est fixé à l'angle des avenues Général de Gaulle et Jean Mermoz, à 8h30, tous les dimanches.

Séjours en province et circuits découvertes

En marge de ces balades hebdomadaires, la section organise deux à trois fois par an des séjours de trois à huit jours en province, pour découvrir d'autres sentiers. Par ailleurs, rendez-vous est donné le 6 juillet prochain à tous les clubs du département ainsi qu'à tous les curieux souhaitant découvrir cette pratique où divers circuits seront proposés (au départ du parc des sports). ● **Antoine Ginekis**

• **Tous renseignements auprès de Jacques Pauget, président de la section cyclotourisme, au 01 46 61 39 25 (jacques.pauget@orange.fr).**

Brèves de vestiaires

Foot : la finale du challenge Francis Bleuet à Chevilly-Larue

Événement phare de la saison des footballeurs, le challenge Francis Bleuet récompense les meilleures équipes de jeunes. Concernant la compétition départementale de niveau 2 des joueurs de 10 et 11 ans, la finale se déroulera au parc des sports de Chevilly-Larue, le samedi 12 avril. Elle regroupera huit clubs du Val-de-Marne. Ce sera ainsi peut-être l'occasion de venir encourager une équipe de l'Élan si elle se qualifie pour cette journée finale. Dans tous les cas, il s'agira d'une belle fête dédiée au ballon rond rendue possible grâce à la collaboration du district du Val-de-Marne, de la section football de l'Élan et du service municipal des Sports. Finale départementale des U10-U11, samedi 12 avril au parc des sports (2, allée du Stade), rencontres et tests de 15h à 17h, goûter pour les enfants à 17h30.

Athlétisme : une matinée pluvieuse mais rayonnante

La section athlétisme a organisé une compétition pour les plus jeunes le samedi 1er février. Cette animation s'est déroulée dans les deux gymnases du parc des sports et a compté pas moins de 220 participants provenant des différents clubs du Val-de-Bièvre. L'occasion pour les athlètes de mettre en avant les couleurs du maillot chevillais avec une grande présence des jeunes locaux (55 enfants). Une fierté pour leurs éducateurs récompensés de leur travail par cette participation nombreuse et fructueuse. Chez les « éveils », un classement par club a été établi et nos jeunes espoirs de l'école d'athlétisme ont terminé à la 2e place derrière le COSM Arcueil. Concernant les poussins, pour le classement individuel, Lise Marguier termine première chez les filles et Alexy Zyla s'empare lui aussi de la 1ère place chez les garçons. Enfin, la section athlétisme de l'Élan Chevilly-Larue termine sur la plus haute marche du podium en équipe. Félicitations à tous les participants pour ces nombreux podiums ! La section adresse également des remerciements particuliers aux nombreux parents du club qui ont aidé à l'organisation de cette petite compétition. Prochain rendez-vous pour les futurs champions : le 15 mars à Villejuif.

Tir à l'arc handisport

Six qualifiés pour les championnats de France

Les archers handisports de Chevilly-Larue ont brillé lors du tournoi organisé le 26 janvier dernier au gymnase Pasteur, qualificatif pour les championnats de France.

« ***Il s'agissait d'une compétition en salle avec tir à 18 mètres pour toutes les catégories, handicapés physiques et visuels »,*** décrit Raymond Hybois, président de la section. Les archers de l'Élan ont obtenu d'excellents résultats à domicile. Face aux 22 concurrents engagés, six Chevillais ont ainsi remporté leur catégorie. En féminine, la jeune Morgane Soleski s'est imposée en tir assis et Micheline Baudouin termine, elle aussi, première chez les vétérans malvoyants. Bernard Gastrin, Thomas Cormier, Frank Léger et Didier Roulé sont également qualifiés pour les championnats de France en salle compétition qui se tiendra à Daumeray, les 22 et 23 mars prochains.

Initiation en matinée

En marge de ce tournoi officiel, la section tir à l'arc a profité de la matinée pour organiser une initiation. *« Tous les débutants, jeunes et adultes, étaient mis dans les conditions d'une compétition de tirs à 18 mètres ».* Chacun a ainsi pu se tester dans le schéma classique de deux séries de dix volées de trois flèches. De quoi se faire plaisir tout en jouant la carte de l'émulation. ●

Antoine Ginekis

Coup de chapeau

À la section judo de l'Élan

Pour son traditionnel tournoi réservé aux poussins et benjamins, le succès des grands jours était encore une fois au rendez-vous. Dix clubs franciliens étaient représentés : ce samedi 1er février, le dojo de Chevilly-Larue recevait 151 judokas –96 poussins et 55 benjamins. Un grand tournoi réservé aux jeunes talents pour que chacun apprenne et découvre les principes, règles et particularités du judo de compétition. Une idée qui plaît de plus en plus aux clubs des alentours qui sont venus plus nombreux cette année. Le rendez-vous a ainsi enregistré une hausse de participants importante avec 46 concurrents poussins supplémentaires. Même constat au sein de l'Élan avec 30 judokas inscrits – 21 poussins et 9 benjamins – contre 17 l'an dernier. Au niveau des résultats, les Chevillais ont brillé puisque l'Élan termine en tête du classement collectif avec 172 points. Les hôtes devancent ainsi les voisins cachanais (152 points), le club de l'AAS Fresnes (131 points) et le club d'Antony (128 points). De bons résultats pour ces combattants qui, pour la majorité, participaient à leur première compétition officielle. **A.G**

Compétition régionale de GR

Une première à Chevilly-Larue !

Grande première pour la section gymnastique rythmique de l'Élan ! Le dimanche 16 mars, le complexe Lilian Thuram accueillera une compétition régionale individuelle et par équipes.

Poussines, benjamines, minimes, juniors ... , la compétition mettra aux prises toutes les catégories jeunes avec de nombreux clubs invités. Charenton, Thiais, Rungis, Créteil, Ivry, Paris Centre présenteront, entre autres, leurs gymnastes lors de concours s'annonçant des plus relevés. Une équipe de l'Élan défendra fièrement les couleurs de la ville dans la catégorie Division Fédérale Esthétique lors de cette compétition. Plus encore que les résultats, organiser une compétition régionale des ensembles, équipes et individuelles (DF, DN et pré-critérium) représente une première historique pour le club qui profite ainsi à plein du nouveau complexe Lilian Thuram.

Des parents bénévoles pour donner un coup de main à la bonne tenue de l'événement et un public nombreux sont donc attendus pour démontrer le sens de l'hospitalité des Chevillais.

• **Compétition régionale de GR, dimanche 16 mars de 9h à 18h au complexe sportif Lilian Thuram**

Pharmacies de garde de jour

Dimanche 9 mars
Tomasino
2, rue Dispan
L'Haÿ-les-Roses
01 46 63 17 11

Dimanche 16 mars
Medioni
89, boulevard Jean Jaurès
Fresnes
01 46 66 10 47

Dimanche 23 mars
Lebon
108, rue de Chevilly
L'Haÿ-les-Roses
01 46 87 70 56

Roussel
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Dimanche 30 mars
Bourdier
7, rue Léon Blum
L'Haÿ-les-Roses
01 43 50 86 84

Dimanche 6 avril
Pannetier
18 rue Henri Thirard
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 49 39

Dimanche 13 avril
Nguyen
55, rue Paul Hochart
L'Haÿ-les-Roses
01 46 86 48 02

Bourlon Cauchetier
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 46 86 39 64

Dimanche 20 avril
Truong
61, rue de la Cosarde
L'Haÿ-les-Roses
01 46 64 56 62

Denimal
Centre commercial Belle Épine
Thiais
01 56 70 01 48

Lundi 21 avril
Henry
129 rue de Bicêtre
L'Haÿ-les-Roses
01 45 60 49 34

Dimanche 27 avril
Dechamps
Centre commercial La Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :
http://www.ville-chevilly-larue.fr/
> Rubrique *Infos les plus demandées*
> *Pharmacies de garde*

Samedi 15 mars

Des journées portes ouvertes sur l'avenir

Pour les lycéens et étudiants, le mois de mars est le moment de choisir son avenir. Pour les aider dans leurs choix, des journées portes ouvertes sont organisées dans plusieurs établissements. Le samedi 15 mars, ils pourront ainsi découvrir l'université Paris-Est Créteil, se renseigner sur toutes les filières du DUT au Master, les services d'accompagnement à la pédagogie, les associations étudiantes et leurs partenaires. Le samedi 22 mars, ce sera au tour de l'UFA François Rabelais, centre de formation dans les métiers de l'alimentation et de l'hôtellerie-restauration d'ouvrir ses portes aux intéressés. Ce sera l'occasion d'obtenir des informations sur les CAP et BAC PRO cuisine, boulanger, pâtissier, restaurant, …

• Samedi 15 mars de 10h à 16h :
portes ouvertes à l'université de Créteil Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne – 61 avenue du Général de Gaulle à Créteil
• Samedi 22 mars de 9h à 13h :
portes ouvertes à l'UFA François Rabelais CFA Académie de Créteil – 6, rue Pierre et Marie Curie à Vitry-sur-Seine

État civil

Du 1er au 31 janvier 2014

Naissances

• Emma Bigault
• Hidaya-Nahida Boudemagh
• Emna Dahmouni
• Ibrahima Diarrassouba
• Maëlys Djedjero
• Faveurdie Magaka Ndongala
• Mehdi Moussi
• Eden Ohlmann
• Layana Py
• Thibaut Tamilio Denier
• Louise Vieira

Mariages

• Hanane Adriouich et Mohamed Harbi
• Caroline Petit et Kévin Marguerie
• Jmiaa Boumlaki et Mahmoud Hachem Moukachar

Décès

• Michel Le Lay
• Sylviane Tommasi
• Michelle Cousin
• Claudine Laborde
• Claude Thérasse
• René Vatan
• Jeannine Barjot

Santé

Séance de vaccination gratuite

Êtes-vous à jour de vos vaccinations ? Toute la vie, en fonction de votre âge et de votre situation, il existe des vaccins pour vous protéger de maladies qui peuvent être graves. Une séance de vaccination gratuite et sans rendez-vous est organisée à Chevilly-Larue, au Service d'accueil médical initial (Sami).
Les mercredis 19 mars et 9 avril de 14h à 18h.
Sami : 1, rue de Verdun à Chevilly-Larue. Plus d'informations auprès du service Retraités-Santé-Handicap au 01 45 60 18 97

Dimanches 23 et 30 mars

Élections Municipales

Les citoyens chevillais sont invités à élire leurs 33 conseillers municipaux pour une durée de 6 ans, selon le scrutin de liste bloquée.
Les compétences du Conseil municipal portent sur la gestion des affaires de la commune (vote du budget, création ou suppression de services publics municipaux, gestion des travaux des voiries et du patrimoine,…).
Ces élections se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars, si la majorité n'est pas remportée par une liste au premier tour. Pour pouvoir voter, il faut être âgé de 18 ans révolus, domicilié dans la commune, et être inscrit sur les listes électorales. Les ressortissants européens peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires afin de voter aux élections municipales. En cas d'impossibilité de se rendre au bureau de vote le jour du scrutin, les citoyens peuvent faire établir une procuration afin de permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de leur commune de voter à leur place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de leur domicile. Enfin, le 25 mai, les habitants seront également invités à voter à l'occasion des élections européennes.

• Le scrutin des élections municipales sera ouvert à 8h et clos à 20h dans tous les bureaux de vote de la ville.
• Demande de procuration : commissariat de L'Haÿ-les-Roses – 18-22 avenue Jules Gravereaux ou tribunal d'instance de Villejuif – 127-129 rue Jean Jaurès.
• Retrouvez plus d'informations sur le site www.ville-chevilly-larue.fr

UNE URGENCE MÉDICALE ?
sami
CHEVILLY-LARUE
le service d'accueil médical initial
vous accueille
du lundi au vendredi de 20h à minuit,
le samedi de 16h à minuit,
le dimanche et jours fériés
de 8h à minuit.
COMPOSEZ LE 15
un service de santé publique de proximité
96, avenue du Général de Gaulle
(1, rue de Verdun)
94550 Chevilly-Larue - Tél. : 15

Médecins de garde

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine : de 20h à minuit
Samedi : de 16h à minuit
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit

Hôtel de ville

88, avenue du Général de Gaulle
lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30
mardi de 13h30 à 18h30
vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h
samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État-civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.

COLLECTE 2014 DES ENCOMBRANTS

Secteur 1 : 5 mars/2 avril
Secteur 2 : 19 mars/16 avril
Secteur 3 : 26 mars/23 avril

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2014

Prochaines collectes bacs jaunes
Secteur 1 & 3A : tous les mardis
Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

Prochaines collectes bacs verts
Secteur 1 & 3A :
Les mercredis 5 et 19 mars ;
2, 16, 30 avril
Secteur 2 & 3B :
Les mercredis 12 et 26 mars ;
9 et 23 avril

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89.
Le calendrier complet de l'année 2014 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr – rubrique *Environnement*.

Offres d'emploi

La ville de Chevilly-Larue recrute

- **Un(e) responsable du service Hygiène des locaux ;**
- **Un(e) responsable d'équipe du secteur Espaces verts ;**
- **Un(e) responsable de la maintenance des bâtiments et des fluides pour la direction des services techniques ;**
- **Un(e) remplaçant(e) de la directrice de crèche Gaston Variot (jusqu'en août 2014) ;**
- **Un(e) éducateur(trice) de jeunes enfants pour le service Petite enfance ;**
- **Un(e) adjoint(e) d'animation pour le service municipal de la Jeunesse.**

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire – 88, avenue du Général de Gaulle – 94669 Chevilly-Larue cedex.
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : **www.ville-chevilly-larue.fr** dans la rubrique *Offres d'emploi.*
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

INFOS/CONSEILS ÉNERGIE

AU RELAIS-MAIRIE CENTRE
13, RUE ÉDITH PIAF

DES RENDEZ-VOUS GRATUITS

en appelant le **01 56 34 70 54** ou **55**

PACT

MERCREDI 26 MARS 2014 DE 14H À 17H30
SAMEDI 26 AVRIL 2014 DE 09H À 12H30

Halte-relais France-Alzheimer

Depuis septembre 2012, la ville accueille sur son territoire une halte-relais mise en place par l'Association France-Alzheimer Val-de-Marne, une fois par mois à la salle Jacqueline Auriol. Grâce à cette halte-relais les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et leurs proches disposent désormais d'un lieu de soutien, d'écoute et d'échange par le biais de l'organisation de temps d'activités et de convivialité. Les malades accueillis par des bénévoles sont occupés à des activités ludiques et créatives, pendant que les aidants rejoignent la psychologue chargée d'accueillir le groupe de parole.

- **Haltes-relais les 2e jeudis de chaque mois de 14h30 à 17h30 à la salle Jacqueline Auriol (1, avenue Georges Guynemer).**
- **Renseignements : siège de l'association 4, rue Maréchal Vaillant 94 130 Nogent-sur-Marne (01 48 72 87 82)**
- **alzheimer.val-de-marne@wanadoo.fr / www.francealzheimervaldemarne.org**

Attention : plusieurs publicités non cautionnées par la commune

Des tracts publicitaires comportant des numéros utiles (services de secours, services médicaux, entretien et dépannage,…) sont actuellement distribués dans les boîtes aux lettres des Chevillais. Ils affichent le logo de la ville de Chevilly-Larue ou renvoient sur le site internet de la ville.
La commune n'a donné **aucune autorisation de publication en ce sens :** ces prospectus utilisent de manière abusive le logo et le site internet de la ville afin de laisser penser qu'il s'agit de documents officiels, ce qui n'est pas le cas. **La commune ne cautionne en aucun cas les renseignements que contiennent ces documents** ni les entreprises dont ils diffusent les coordonnées. Elle invite les Chevillais à faire preuve de la plus grande prudence : ce procédé illégal cache souvent des **démarches commerciales délictueuses.**

Permanences impôts

Sans rendez-vous du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 au centre des impôts.
(4, rue Dispan à L'Haÿ-les-Roses – 01 49 08 88 03).

Prendre rendez-vous avec une assistante sociale

Prenez rendez-vous au 01 49 84 09 05 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn).

Un avocat à votre écoute

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie (88, avenue du Général de Gaulle, renseignements 01 45 60 18 00) :

Les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h.

Permanences du correspondant du parquet

Sans RV le lundi de 9h à 10h30 et de 13h30 à 17h30
Sur RV les 1er et 5e mercredis de 9h à 12h30
Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95 – 06 18 42 04 84 – c.hornetz@yahoo.fr).

Être reçu par la Mission locale

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 45 60 59 44).

L'Espace départemental des solidarités vous accueille

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.

Espace commun des solidarités – 3, rue du Béarn
(01 41 80 18 95).

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) vous reçoit

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.

Espace commun des solidarités – 4, place Nelson Mandela.
(01 48 53 79 09).

Point mensuel d'information et de pré-inscription Petite enfance

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7e mois de grossesse.

Chaque 2e mardi du mois à 17h.
Espace commun des Solidarités – 4, place Nelson Mandela.

Logement

Permanences de l'ARSS Association des Résidents Sorbiers-Saussaie

Permanences les 1er et 3e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (23, rue du Béarn).
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur (01 45 12 91 52).

Permanences CNL Sorbiers-Saussaie Valophis Habitat

Permanences les 2e et 4e jeudis du mois.
Maison pour tous – 23, rue du Béarn.
Contact et renseignements :
cnlsorb-saus94550@orange.fr
http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr